

Université « Babeş-Bolyai » Cluj-Napoca
Faculté d'Histoire et de Philosophie
École Doctorale d'Histoire. Culture. Civilisation



THÈSE DE DOCTORAT
LES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-ROUMAINES PENDANT
LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE
(1940-1945)
RÉSUMÉ

Thèse dirigée par Monsieur CORNEL SIGMIREAN et Monsieur LADISLAU GYÉMÁNT, professeurs des universités

Doctorante :
Adriana Bichiş

Cluj Napoca
2013

13
nr. 14200
Hotel Hotel Opai 1941

EMILE S. PAVLENCO
Kardinal de France
et M.
Igor Iguine
Remise leur. 1941

PAUL A. ZANESCO
ministre de l'Education de la République Roumaine

M. Truelle
ministre de France
17 octobre 1940.

Monsieur Thieret
ministre de France
appel
8 février 1941.

M. Paul Morand
ministre de France en
Roumanie
17 juillet - août 1942

Ministère de la Guerre
en France
Nomme chef militaire -
Lieutenant Colonel Ioan TOMBOVEANU

Monsieur Dinu Hott
ministre de Roumanie
Chéroux - 30 octobre 1940
22 septembre 1940 - 22 octobre 1940

Roumanie
M. Victor Oresco
Ambassadeur
fin de mission - Juillet 1941
2 juillet 1940 - 22 septembre 1940

M. Grigorie
Charge d'affaires a.i.
12 avril 1941
10 octobre 1941
10 avril 1941 - 10 octobre 1941

aptains Leafu
atta de mission
aujourd.
nomme: juillet 1941
13 septembre 1941 - 3 juin 1942

M. Pillat
conseiller économique
fin de mission - octobre 1940
nomme à mission: novembre 1940
22 novembre 1940 - 3 novembre 1941

M. Manassovici
Ambassadeur de Roumanie
appel 25 octobre 1940
17 octobre 1940 - 3 février 1943

Roumanie
J. P. Dumitrescu Sibulescu
Ambassadeur
M. J. M. M. M.
17 octobre 1940 - 3 février 1943

M. Manthou
conseiller économique
mission octobre 1940
fin de mission - Juin 1941
8 octobre 1940 - 16 juin 1941

Monsieur Anastasia
2^e secrétaire.
nomination - 1 octobre 1941

M. Matassaro
secrétaire
fin de mission octobre 1940
voir dossier Nicolas Hott.

Roumanie
M. Constantinenco
secrétaire archiviste
5-17 mars 1942

« Avoir une représentation diplomatique est le privilège d'un État indépendant et sans doute le signe le plus indiscutable de sa souveraineté ».

François Coulet

Table des matières

La liste des sigles utilisés / 7

La liste des figures, cartes, tables / 8

Introduction / 9

Chapitre I / 19

1. LES PERSPECTIVES POLITIQUES INTÉRIEURES ET INTERNATIONALES : LA FRANCE ET LA ROUMANIE / 24

1.1 La politique extérieure du régime de Vichy. Caractéristiques générales / 26

1.2 La politique extérieure de la France Libre. Caractéristiques générales / 56

1.3 La politique extérieure de la Roumanie. Caractéristiques générales / 77

Conclusions / 99

Chapitre II / 102

2. LA LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE. DE VICHY À LA RÉSISTANCE ? / 102

2.1 La définition de terme « vichysto-résistant » / 106

2.2 Le corps diplomatique français en Roumanie / 111

2.3 L'évolution diplomatique de Jacques Truelle / 118

2.4 Henry Spitzmuller, Spitz, « Dr. Goudéa » / 130

2.5 La correspondance de la Légation concernant les Juifs / 140

2.6 La Légation de France à Bucarest. Quelle importance pour la diplomatie de la France Libre ? / 147

Conclusions / 154

Chapitre 3 / 157

3. TENSIONS ET DECLIN DANS LES RELATIONS FRANCO-ROUMAINES (1940-1942) / 157

3.1 L'expulsion des ingénieurs français de Roumanie / 159

3.2 La présence des attachés militaires français en Roumanie / 172

3.2 L'épisode Maurice Nègre et l'attitude de la presse roumaine et française – sujet des tensions entre Vichy et Bucarest / 200

Conclusions / 215

Chapitre 4 / 219

4. LES ÉPISODES DE « COLLABORATION » ENTRE LA ROUMANIE ET FRANCE / 219

4.1 La mission du ministre Paul Morand à Bucarest (28 août 1943 – 17 mai 1944). L'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France / 220

4.2 Solomon Rosental : au sujet de la correspondance diplomatique entre la Roumanie, la France et l'Allemagne / 247
Conclusions / 267

Chapitre V / 271

5. LA TRANSYLVANIE DANS LES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES FRANÇAIS PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE / 271

5.1 La sentence de Vienne du 30 août 1940 dans les documents diplomatiques français / 272

5.2 L'évolution de la question de la Transylvanie du Nord pendant la guerre / 278

5.3 Quel a été le statut des relations franco-roumaines après le mois d'août 1944 ? / 290

Conclusions / 317

Conclusions générales / 319

Sources / 326

Annexes / 352

Mots-clés : Roumanie, regime de Vichy, France Libre, diplomatie, Deuxième Guerre Mondiale

À l'occasion de la remise des lettres de créance par le ministre français, Paul Morand, le 17 septembre 1943 au roi Mihai I^{er}, le diplomate français avait affirmé : « L'amitié de nos deux pays est un fait ancien, durable, authentique, capable d'affronter les crises morales et de se plier aux métamorphoses politiques sans rien perdre de sa valeur ou de son style. Mieux encore, cette amitié trouve dans les épreuves, les traverses du sort et les révolutions les plus surprenantes un nouvel aliment ; elle sait s'adapter à tout et elle prendra naturellement sa place dans l'ordre moral, politique et économique du monde de demain ».¹

La Deuxième Guerre Mondiale a prouvé que malgré le fait que la Roumanie et la France se sont trouvées dans des camps opposés, malgré les changements qui sont intervenus dans leur politique intérieure ou extérieure et dans la situation exceptionnelle dans laquelle les deux pays se trouvaient, les relations diplomatiques n'ont pas été interrompues. Elles ont continué pendant toute la période de la Deuxième Guerre Mondiale et ont connu même des moments des réussites parmi lesquels on peut nommer l'épisode humanitaire de l'année 1943 et du début de l'année 1944 quand la Roumanie a accordé des vivres et de l'essence à la France.

La justification du sujet de la thèse de doctorat

L'étude porte sur relations diplomatiques franco-roumaines pendant la Deuxième Guerre mondiale (1940-1945). On se propose d'analyser l'importance et la signification du fait que les relations diplomatiques entre la Roumanie et la France ont été maintenues à un moment où les opérations militaires ont occupé le devant de la scène internationale, quels ont été les principaux thèmes de la correspondance diplomatique, qui ont été les principaux acteurs, quels ont été les intérêts qui ont guidé leurs actions, si entre les deux États ont eu lieu des conflits ou des épisodes qui confirment la collaboration etc.

¹ La remise des lettres de créance par Paul Morand au roi Mihai I^{er} le 17 septembre 1943 Sinaia, Sources **Archives du Ministère des Affaires Étrangères français, Paris (ci-après AMEF)**, Fonds Guerre 1939-1945 Vichy, série Z-Europe, dossier n° 675, f. 152.

L'originalité

Bien que les relations franco-roumaines pendant la Deuxième Guerre Mondiale aient été traitées dans l'historiographie roumaine par Ana-Maria Stan dans l'œuvre *La France de Vichy et la Roumanie (1940-1944)*, on considère que ce sujet ne peut pas être traité dans une seule œuvre. Notre recherche ne propose pas une analyse des relations politiques, économiques et culturelles franco-roumaines, mais elle propose une analyse des certains aspects de ces relations, révélés principalement par les Archives françaises.

De point de vu chronologique notre recherche traite des relations diplomatiques de 1940 jusqu'à la fin de 1945, et le travail d'Ana-Maria Stan s'arrête aux événements d'août 1944. Notre recherche porte aussi sur la politique étrangère de la France Libre, sa correspondance avec la Légation française de Bucarest, en essayant de voir si dans la diplomatie de la France Libre, la Roumanie a eu une certaine importance ou quel intérêt la France Libre avait en Roumanie ; les épisodes qui analysent la correspondance du mouvement de la Résistance avec le corps diplomatique français accrédité en Roumanie pendant la guerre, en particulier celle du conseiller de légation, Henry Spitzmüller et du ministre Jacques Truelle ; les arguments qui soutiennent l'hypothèse selon laquelle les membres de la Mission Militaire Française en Roumanie sympathisaient avec la Résistance ; les preuves trouvées dans les Archives sur les interventions faites par la partie roumaine pour sauver le célèbre avocat Salomon Rosental, citoyen roumain d'origine juive pour ne pas être soumis aux mesures antisémites prises en France après l'instauration de régime de Vichy ; la clarification du statut des relations diplomatiques franco-roumaines après le 23 août 1944 qui représentent des sujets de nouveauté, non traitées jusqu'à présent dans l'historiographie roumaine et française.

Repères historiographiques

Dans l'historiographie roumaine le thème des relations diplomatiques franco-roumaines pendant la période 1940-1945 a été étudié dans une mesure limitée. Jusqu'au livre d'**Ana-Maria Stan**, *La France de Vichy et la Roumanie (1940-1944)*, on ne peut pas dire qu'il y a eu une contribution qui ait analysé ce sujet. Un autre travail remarquable est celui du

professeur **Gavin Bowd**, *Paul Morand et la Roumanie*, où il analyse aussi la mission du ministre français à Bucarest entre le 28 août 1943 et le 17 mai 1944. Il convient de noter aussi la contribution du professeur **Vasile Pușcaș**, *Al Doilea Război Mondial. Transilvania și aranjamentele europene* (1940-1944).

En ce qui concerne l'historiographie française, bien que ces dernières années il y ait eu un intérêt particulier pour l'analyse de tous les aspects du régime de Vichy (la politique intérieure, extérieure, les institutions publiques, l'économie, la législation, etc.), peu de livres ont mentionné les liens entre la France de Vichy et les pays de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est, notamment la Roumanie. Une des œuvres les plus importantes consacrée à la politique étrangère française pendant la période 1939-1945 est celle du professeur **Jean Baptiste Duroselle**, *L'abîme*, où il mentionne certains aspects concernant les relations entre Bucarest et Vichy. Duroselle affirme que la Roumanie a été un des rares pays où la représentation diplomatique de Vichy est restée jusqu'en 1944, et que l'ambassadeur français en Roumanie, Adrien Thierry collaborait avec la France Libre et lui fournissait des informations ainsi que le directeur de l'Institut français à Bucarest, Alphonse Dupront qui s'est rallié à la Résistance le 22 juin 1940.

Un article d'une importance réelle pour l'analyse proposée est celui de **Catherine Nicault**, professeur à l'Université de Reims, France, « *Que les diplomates savaient de Vichy ?* ». Dans cet article, Madame Nicault se questionnant sur les informations que les diplomates de Vichy avaient sur l'extermination des Juifs en Europe de l'Est, a fait aussi une analyse de la mission du ministre Truelle à Bucarest, en mettant l'accent sur ses qualités humaines.

Une autre œuvre qui a attiré notre attention est le travail du professeur **Carol Iancu**, de l'Université Paul Valérie, Montpellier, France, *La Shoah en Roumanie. Les Juifs sous le régime d'Antonescu (1940-1944)*, dans laquelle il a publié 100 rapports diplomatiques envoyés de Bucarest par les diplomates français, faisant une analyse sur l'attitude du Gouvernement roumain vis-à-vis des Juifs pendant la période 1940-1944.

Il convient de nommer aussi les Mémoires de l'époque, *Le Journal de Guerre* de **Jean Mouton**, le directeur de l'Institut français et de la Mission Universitaire Française à Bucarest, celui **René de Weck**, le ministre suisse à Bucarest, ou les mémoires du **dr. Rolf Gerhard**,

l'attaché de légation allemand à Bucarest et celui de **Gerhard Stelzer** le conseiller de la légation allemande, etc.

L'importance du thème

La période étudiée a un intérêt particulier parce que la Deuxième Guerre Mondiale représente un moment de référence dans l'histoire des deux pays. La période correspond à des profonds changements qui sont intervenus dans la politique intérieure et étrangère de la Roumanie et la France, changements qui ont influencé certaines décisions politiques qui sont contestées jusqu'à présent. Le thème est d'une importance essentielle surtout pour souligner le lien culturel très fort qui a uni les deux pays.

En analysant la correspondance diplomatique entre la France et la Roumanie on peut voir que la nécessité de maintenir une présence française dans le domaine culturel a été soulignée pendant toute la Deuxième Guerre Mondiale. On a dans ce cas les télégrammes d'Henry Spitzmuller², celui d'août 1940 dans lequel il soutenait que : « l'opinion roumaine, à la différence du Gouvernement, est restée francophile au sens le plus large de ce mot »³, et celui du 11 septembre 1944, dans lequel affirmait que dans « le domaine culturel nous sommes maintenant non seulement les premiers, mais les seuls »⁴. Les diplomates français en Roumanie ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de maintenir le rôle traditionnel de la France dans le domaine culturel : « La France, outre des intérêts économiques encore

² **Spitzmuller (Raymond, Armand, Édouard, Henry)**, né le 17 mars 1900, licencié en lettres et en droit, diplômé de l'École des sciences politiques ; cité à l'ordre du 23^e régiment de dragons, le 16 juillet 1918 ; attaché d'ambassade, le 20 novembre 1925 ; à Bruxelles, le 31 décembre 1925 ; chargé des fonctions de troisième secrétaire, le 13 décembre 1926 ; secrétaire d'ambassade de 3^e classe, le 14 avril 1928 ; chargé de fonctions de 2^e secrétaire à la Haye, le 1^{er} juillet 1930 ; rédacteur au service français de la Société des Nations, le 20 février 1933 ; membre de la délégation française à la Conférence du désarmement, le 3 juillet 1933 ; chargé de fonctions de 2^e secrétaire à Varsovie (non installé) le 19 octobre 1935 ; secrétaire de 2^e classe, le 16 novembre 1935, chargé de fonctions de consul-adjoint à Genève, le 22 janvier 1936 ; chargé de l'intérim de fonctions de 1^{er} secrétaire à Bucarest, entre 29 janvier – 1^{er} mai 1936 ; chargé de fonctions de 1^{er} secrétaire à Bucarest ; le 1^{er} avril 1938, secrétaire d'ambassade de 1^e classe, le 10 août 1939 ; conseiller d'ambassade de 2^e classe, le 26 août 1940 ; conseiller d'ambassade de 1^e classe, le 1^{er} avril 1945 ; ministre plénipotentiaire de 2^e classe, le 4 mars 1946 ; officier de la Légion d'honneur le 12 avril 1947. Source *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1947*. Nouvelle série, tome LI, Imprimerie Nationale, Paris, 1947, pp. 569-570.

³ **André Godin**, *Une passion roumaine. Histoire de l'Institut Français de Hautes Études en Roumanie (1924-1948)*, Édition Harmattan, Paris, 1998, p. 128.

⁴ Traduction d'un télégramme chiffré, envoyé par Spitzmuller à Ankara, le 11 septembre 1944, AMEF, Fonds Guerre 1939-1945- Londres-Alger, Alger-CFLN /GPRF, série Commissaires aux Affaires Étrangères, dossier n° 1573, f.12.

considérables, a conservé dans ce pays des attaches profondes dues au rôle qu'elle a joué au cours du dernier siècle pour le libérer et le civiliser ; elle se doit d'y maintenir son influence. [...] Rien ne pourrait légitimer l'abandon de notre prédominance dans le domaine culturel ; la France doit continuer à répandre sa culture et lui conserver la première place »⁵.

Des expressions telles que : « *limitation aux domaines cultural et économique* » ; « *les intérêts économiques et culturels français à défendre* » ; « *le développement de nos œuvres culturelles* » ; « *la France [...] doit aux Roumains de conserver leur indépendance morale et intellectuelle* », etc. sont présentées dans les rapports, les télégrammes et les notes envoyés entre la France et la Roumanie pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Ana-Maria Stan souligne les similitudes de conceptions entre le régime de Vichy et la Résistance concernant la nécessité de protéger les intérêts français à l'étranger, notamment en Roumanie. Ce principe a guidé le travail des diplomates en poste à Bucarest, d'une partie de ceux qui ont rallié la Résistance : Jacques Truelle (envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la Légation française à Bucarest) Henry Spitzmüller (conseiller de légation) ou Sarret (conseiller commercial), de l'autre côté de ceux qui ont suivi la ligne politique de Laval et Pétain, comme Paul Morand, ministre de France à Bucarest.

Le 31 octobre 1944, Jean Basdevant informait le Gouvernement Provisoire de la République française de la nouvelle situation de la Roumanie, affirmant qu'elle imposait une révision du rôle de la France dans le pays : « Tout en renonçant à son rôle politique et en se bornant à maintenir la place qu'elle tient dans le domaine économique, la France peut, par contre, profiter des circonstances actuelles pour affirmer de façon éclatante et renforcer ses positions dans le domaine intellectuel. La Roumanie est un pays du monde où la langue française et la culture française sont les mieux connues. La France [...] doit aux Roumains de conserver son indépendance morale et intellectuelle »⁶.

⁵ Rapport de Lt.-col Lavilléon, le 22 juillet 1941, **Archives du Service Historique de l'Armée de terre (ci-après ASHAT)**, Fonds P, Série 3 P – Vichy, 2^e bureau : État - Major de l'armée, dossier n° 106.

⁶ Note de Jean Basdevant, le 31 octobre 1944, Bucarest, AMEF, Fonds Europe 1944-1970, série Roumanie, dossier n° 8, f. 97- 98.

Sources

Le projet impose la création d'une base méthodologique et l'étude des sources primaires et secondaires concernant le sujet. En ce qui concerne les sources on a utilisé principalement les Affaires du Ministère des Affaires Étrangères, La Courneuve, Paris ; les Archives de Service Historique de l'armée de terre de Vincennes, Paris ; les Archives du Ministère des Affaires Étrangères roumain, Bucarest ; les Archives Nationales Historiques Centrales, auxquelles on a ajouté la littérature de spécialité.

Les concepts :

- « **France Libre** » - comme Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans son oeuvre *La France libre*, Paris, 1996 nous avons utilisé l'expression « France Libre » pour toute la période du juin 1940 à août 1944 bien qu'elle devienne en 1942 « France Combattante » et aux changements qui sont intervenus à Alger.
- « **Vichysto-résistant** » - on a utilisé ce terme pour désigner les membres du corps diplomatique français en poste en Roumanie qui étaient payés par Vichy mais envoyaient aussi des informations à la Résistance. Le terme « Vichysto-résistant » définit aujourd'hui presque toutes les situations de contact entre Vichy et la Résistance. Ni organisation, ni institution, ni même groupe identifiable *a priori* les « vichysto-résistants » représentent un objet singulier⁷. Étant vichystes ils sont des partisans réels de l'État français. Par leurs discours et/ou leurs instruments, ils approuvent et défendent non seulement la personne du Maréchal Pétain, mais aussi son idéologie et ses principes⁸ Ils sont des membres des institutions créées par le régime de Vichy, se trouvent au service de l'État français, et ont choisi et ont accepté de mettre en œuvre la politique définie par ce Gouvernement. Étant des résistants d'origine vichyste, ils gardent les caractéristiques héritées de cette expérience vichyste qui peuvent être de différents types : idéologique (par exemple, l'ordre ou le désir anticommunisme) ; organisationnel (créer leurs propres organisations) ; stratégique (l'ensemble des organisations l'intérieurs ou de la Résistance française) fonctionnel et/ou relationnel

⁷ **Johanna Barasz**, « De Vichy à la Résistance: les vichysto-résistants 1940-1944 » dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 242, avril 2011, PUF, p. 27.

⁸ *Ibidem*, p. 32.

(lorsque les contacts sont maintenus avec Vichy, son Gouvernement et ses institutions) ou privé (lorsque ces guides formulaires de contact et les moyens de résistance)⁹.

- « **double-jeu** » - fonctionnaires payés par Vichy mais qui envoyaient des informations à la France Libre ;
- « **Légation** » – on a utilisé le terme d’Ambassade de France en Roumanie ou celui d’Ambassade de Roumanie en France jusqu’en 11 septembre 1940, date à laquelle Antonescu a décidé de « ramener en rang de Légation toutes ses Ambassades à l’étranger »¹⁰, après cette date on a utilisé le terme Légation.

L’identification des méthodes, des techniques, des procédés et des instruments utilisés dans l’élaboration de la recherche

Cette recherche propose une approche méthodologique, analytique et descriptive, en utilisant l'analyse du discours, l'analyse des rapports diplomatiques, des télégrammes, et des lettres, etc. Une séparation chronologique et spatiale est nécessaire pour comprendre le cadre dans lequel se sont développées les relations diplomatiques entre la Roumanie et la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale, quel fut le contexte de l'époque et quels ont été les événements qui ont influencé leur cours.

En ce qui concerne les méthodes, on a utilisé les méthodes de recherche suivantes:

- **La recherche quantitative** – a supposé l’analyse d’une vaste littérature sur la Deuxième Guerre Mondiale, les politiques intérieures et étrangères des régimes de Vichy et de la Roumanie d’Antonescu, de la naissance et de l’organisation de la France Libre, de la situation des Juifs, etc. et aussi des dossiers trouvés dans les Archives françaises et roumaines concernant la problématique étudiée.
- **La recherche qualitative** - a été associée à une variété de points de vue, en utilisant une variété de méthodes axées sur le sens et l’interprétation des phénomènes des processus sociaux dans des contextes particuliers dans lesquels ils sont apparus pour donner de l’originalité à la recherche.

⁹ *Ibidem*, p. 32.

¹⁰ AMEF, Fonds Guerre Vichy, série Z-Europa, sous-série Roumanie, dossier n° 675, f. 49.

- **L'analyse du discours** - l'analyse des discours des responsables politiques français, roumains et allemands (par exemple Ion Antonescu, Mihai Antonescu, Philippe Pétain, Pierre Laval, Charles de Gaulle, Manfred von Killinger, Joachim von Ribbentrop, etc.)
- **L'analyse documentaire** – l'analyse des documents : rapports, télégrammes, lettres, de l'Ambassade et après de la Légation roumaine en France et de la Légation de la France en Roumanie, etc.
- **L'analyse textuelle** - a été utilisée pour faire référence à une méthode d'analyse du contenu des documents qui utilise des procédures qualitatives pour évaluer l'importance des certaines idées et des significations particulières dans un document.
- **La recherche critique** – l'interprétation critique des sources historiographiques et des documents d'archives a permis de révéler des aspects inconnus de la perception mutuelle que les deux pays se sont fait l'un sur l'autre au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

La formulation des hypothèses de la recherche :

- I. Dans le contexte de l'évolution de la Deuxième Guerre Mondiale, les relations diplomatiques entre les deux États se sont maintenus malgré le mécontentement de l'Allemagne, la principale zone d'intérêt pour la France en Roumanie restant le **domaine culturel**.
- II. Dans le contexte politique et idéologique de la Deuxième Guerre Mondiale, le recrutement du personnel diplomatique a été une question politique et morale. Il y a un certain nombre de sources documentaires qui ont confirmé que le personnel diplomatique français en Roumanie a été payé et a reçu des instructions de Vichy mais a entretenu des contacts réguliers avec le camp gaulliste, en lui transmettant via Istanbul des informations, des sources qui nous permettent de parler d'une politique de « double jeu » dans le cadre de la Légation française à Bucarest.
- III. Commençant par la définition de concept de « vichysto-résistance » utilisé dans l'historiographie française on a essayé de voir dans quelle mesure on peut l'appliquer à la trajectoire et aux actions des diplomates soumis à l'analyse, et voir si on peut ou non les inclure dans cette catégorie.

- IV. Ayant comme exemple l'attitude des deux diplomates français, Jacques Truelle et Henry Spitzmuller mais aussi des diplomates roumains, Dinu Hiott et Dumitru Metta sur l'attitude qu'ils ont adoptée vis-à-vis de la situation des Juifs, on soutienne l'hypothèse que pas tous les fonctionnaires des régimes autoritaires ont partagé les convictions et ont soutenu l'idéologie de ces régimes et que chaque cas mérite une analyse propre.
- V. Les moments de conflits et de tensions qui ont eu lieu entre la Roumanie et la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale sont dus à l'intervention de l'Allemagne et au fait qu'elle dictait les règles sur le continent européen.
- VI. La question de la Transylvanie du Nord a représenté la principale préoccupation des autorités roumaines pendant la guerre, réalité confirmée aussi par les Archives et la correspondance diplomatique de la Légation française de Bucarest avec le régime de Vichy et la France Libre.

Un schéma de la recherche scientifique peut être le suivant :

Méthodes

- ACNSAS ;
- AMEF ;
- AMER ;
- ANIC ;
- ASIAT.

- L'analyse des Archives ;
- La comparaison ;
- La synthèse ;
- L'étude de cas.

- Vichysto-résistant ;
- Double -jeu ;
- La France Libre ;
- Ambassade-ambassadeur ;
- Légation - ministre.

Acteurs

- **Les États** : la France de Vichy ; la France Libre ; la Roumanie ; l'Allemagne ;
- **Le personnel diplomatique** : Truelle, Spitzmuller, Morand, Hiott, Metta, Massigli, etc.
- **Les hommes politiques** : Pétain, Laval, Ion Antonescu, Mihai Antonescu, de Gaulle, etc.

- La Légation de France à Bucarest, entre Vichy et la France Libre ;
- Les moments de tension sont dus à l'intervention de l'Allemagne ;
- Les moments de coopération restent présents.

Conclusions

Sources

Concepts

Hypothèses

La recherche se propose de répondre aux questions suivantes :

À partir du juin 1940 où a été la France ? Où peut-on la situer ? Qui a dirigé sa politique extérieure pendant la Deuxième Guerre Mondiale ? Vichy ? Londres ? Alger ? Mais en ce qui concerne la Roumanie ? Comment peut-on caractériser la politique extérieure du régime d'Antonescu ? Peut-on parler d'une politique propre ? Quels en ont été les principes ? Qui ont été les personnes qui ont dirigé cette politique ? Est-ce qu'on peut parler dans des certains cas « d'une politique de double-jeu » en ce qui concerne les fonctionnaires de Vichy ? Est-ce qu'on peut supposer que l'antisémitisme du gouvernement de Vichy a été un facteur dans la décision des membres du corps diplomatique français en Roumanie de se rallier à la France Libre ? Peut-on parler d'un effort fait par les diplomates roumains en France pour obtenir une amélioration de la situation des citoyens roumains d'origine Juive qui se trouvaient en France pendant la Deuxième Guerre Mondiale ? Est-ce que cette défaite a eu ou non un rôle dans les décisions prises par les hommes politiques roumains ? Comment a été perçu l'abandon de la Transylvanie aux autorités hongroises en août 1940, par les diplomates français en poste dans cette région ? Quels sujets concernant la Transylvanie dominent la correspondance diplomatique française de cette période ? Peut-on à travers les documents envoyés par les diplomates français dresser un bilan sur l'attitude des autorités roumaines à propos du problème de la Transylvanie ? Comment voulaient-ils agir pour résoudre le problème ? Est-ce qu'une rupture des relations diplomatiques franco-roumaines après le mois d'août 1944 a eu lieu ou pas ?

Nous tenons également à mentionner que la plupart des idées contenues dans cette recherche a été validée par leur inclusion dans des articles et des présentations à des réunions scientifiques au niveau national et international, dont nous jugeons les suivants sont les plus importants :

Bichiș, Adriana, « De Vichy à la Résistance. Le cas du diplomate Jacques Truelle » in *Studia Europaea*, n° 3/2012, pp. 189-208, Cluj-Napoca, ISSN (print): 1224-8746.

Bichiș, Adriana, « Moments de tension entre Vichy et Bucarest (juillet 1940-février 1941) » in *Analele Universității din Craiova. Istorie*, XVII, n° 2 (22)/2012, Craiova, pp. 123-136, ISSN: 1224-5704.

Bichiș, Adriana, « Solomon Rosental – au sujet de la correspondance entre la Roumanie, l'Allemagne et la France », in *Revista Universității Petru Maior, seria Historia*, n° 2/2012, Târgu Mureș, pp. 117-127, ISSN: 1582-8433.

Bichiș, Adriana, « L'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale » in *Studia Europaea*, n° 1/2013, Cluj-Napoca, pp.153-170.

Bichiș, Adriana, « Henry Spitzmuller – un acteur des relations franco-roumaines (1940-1944) » in *Codrul Cosminului, Revista Universității Ștefan cel Mare*, vol. XIX, n° 1/2013, pp. 77-92, Suceava, ISSN: 1224-032X.

Bichiș, Adriana, « La Transylvanie dans les documents diplomatiques français pendant la Deuxième Guerre Mondiale (30 août 1940 – 9 mars 1945) » in *Modelling the New Europe*, n° 8, august, 2013, Cluj-Napoca, pp. 61-78, ISSN 2247-0515.

Bichiș, Adriana, « Transition et démocratie en Afrique du Nord Étude de cas : la Tunisie », *Cha(lle)nging Democracy at the Beginning of the Third Millenium*, sous la direction de Monica MERUȚIU, Christian SCHUSTER, Ciprian BOGDAN, Édition EFES, Cluj-Napoca, 2012, pp. 261-271, ISBN 978–606–526–125–9.

Bichiș, Adriana, « La diplomatie de la France de l'armistice à Montoire (22 juin – 24 octobre 1940) » in *Analele Universității din Craiova. Istorie*, n° 2 (24)/2013, Craiova2013 (en cours de publication).

Bichiș, Adriana, « Paul Morand, un ministre « d'élite » in *Elites and the South-East European Culture*, sous la direction de Iulian Boldea et Cornel Sigmirean, Édition Lambert Academic Publishing, 2013 (en cours de publication).

Bichiș, Adriana, « *Les implications du Traité de Lisbonne sur le cas hongrois* », Conférence internationale, **EU in a Global World**”, 8-10 juin 2010, Cluj- Napoca and Bistrița – Arcalia.

Bichiș, Adriana, « *Transition et démocratie en Afrique du Nord Étude de cas : la Tunisie* », Conférence internationale, **Cha(lle)nging Democracy at the Beginning of 21st Century**, 27-29 octobre 2012, Cluj-Napoca, Romania.

Bichiș, Adriana, « *L'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale* », Colloque international, **L'intervention humanitaire. Des principes éthiques aux défis pratiques**, le 26 octobre 2012, Cluj- Napoca, Romania.

Bichiș, Adriana « *La Transylvanie dans les documents diplomatiques français pendant la Deuxième Guerre Mondiale (30 août 1940 – 9 mars 1945)* », Colloque international, **Disintegration and integration in east-central Europe, (1919 – post-1989)**, 20-23 février 2013, Cluj-Napoca, Romania.

Bichiș, Adriana, « *La diplomatie de Vichy envers la Roumanie (1940-1944)* », **Society for the Study of French History, 27e Colloque Annuel**, 29 juin-2 juillet 2013, Cardiff, Grande-Bretagne.

Remerciements

Cette recherche a été soutenue financièrement par le Programme Opérationnel Sectoriel pour le Développement des Ressources Humaines 2007-2013, ainsi que par le Fonds Social Européen dans le cadre du projet POSDRU/107/1.5/S/76841 ayant le titre, « Études doctorales modernes: internationalisation et interdisciplinarité ».

Je remercie chaleureusement tous ceux qui m'ont soutenue au cours de ce travail : en premier lieu, mes directeurs de recherches, Monsieur le professeur Cornel Sigmirean, pour son intérêt, ses encouragements et sa sollicitude sans faille ; et Monsieur le professeur, Ladislau Gyémánt qui a suivi mon parcours universitaire et post- universitaire.

La documentation a été considérablement enrichie par les stages de recherche réalisées en France à l'Université « Paul Valéry III », Montpellier, où j'ai été coordonnée par Monsieur le professeur Carol Iancu et à l'Université « Paris-Est Créteil » où j'ai été coordonnée par Monsieur le professeur Rémi Fabre et par Madame le professeur Florence Bourillon, que je voudrais remercier pour cette opportunité. La contribution de ces stages de recherche a été très importante aussi bien en ce qui concerne les sources et les documents consultés qu'en ce qui concerne la coopération de nature académique. Je tiens également à remercier Madame Danielle Pommier Vautrin de l'Université « Paris-Est Créteil » et Monsieur Marc Ellenberger, archiviste-documentaliste à la Mairie de Chevilly-Larue, pour leurs conseils et pour la patience qu'ils ont montrée pour lire et corriger mes articles publiés.

La structure

La thèse est composée de cinq chapitres, introduction, conclusion, bibliographie et annexes.

Le premier chapitre, *Les perspectives politiques intérieures et internationales : la France et la Roumanie* propose une analyse de la politique étrangère française et roumaine dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale. Nous voulons éclairer la diversité des comportements des acteurs qui ont constitué l'appareil de la politique étrangère du régime de Vichy, de la France Libre et de la Roumanie d'Antonescu. Un autre aspect traité est celui concernant le fonctionnement des services des Affaires Étrangères. En temps de crise, la transmission de l'information a fonctionné avec lenteur, le lien entre le centre et les postes à l'étranger a été difficile. Ainsi, on a identifié quels ont été les problèmes qu'ont rencontrés les services du régime de Vichy, de la France Libre et de la Roumanie d'Antonescu.

On ne peut pas parler de la diplomatie sans parler de la politique étrangère parce qu'elle est en quelque sorte la stratégie qui permet à la diplomatie, plus tactique, de se développer sur le terrain. Pour mieux comprendre la différence entre la politique étrangère et la diplomatie on prendra la présentation qu'a faite l'ambassadeur Léon Noël¹¹ : « La politique étrangère est l'art de diriger les relations d'un État avec les autres. C'est la manière de les diriger. Ce sont surtout les principes, les tendances générales, les objectifs essentiels de l'action d'un État hors de ses frontières. La diplomatie elle, est l'art d'assurer l'exécution et, s'il est possible, l'heureuse réalisation du programme ainsi tracé, son application méthodique et quotidienne, par le moyen de négociations, ou tout au moins de conserver, soit entre diplomates, soit entre diplomates et ministres des Affaires Étrangères »¹².

Ainsi, on propose de tracer les directions générales de la politique extérieure de régime de Vichy, de la France Libre et de la Roumanie d'Antonescu par **plusieurs hypothèses** :

¹¹ Noël Emil (1888-1987) a été ambassadeur à Varsovie entre 1935 et 1939. En juin 1940 il est membre de la délégation française signataire de la convention d'armistice. Premier délégué général du gouvernement en zone occupée, ses réticences devant la politique de Pierre Laval amènent les Allemands à demander son départ. Après la guerre, il siège au comité de direction du RPF et sera député gaulliste, voir *Dictionnaire cit.*, p. 523.

¹² Léon Noël, *Politique étrangère et diplomatie*, in « Les Affaires étrangères », 1959, n° V, Paris, Publication de l'Université d'Aix-Marseille, p. 99.

- La défaite militaire de la France de juin 1940 a représenté aussi une défaite de la politique étrangère française, et en conséquence de la diplomatie.
- La politique étrangère de Vichy, de la France Libre et de la Roumanie d'Antonescu a été influencée par l'évolution de la Deuxième Guerre Mondiale; les principaux événements (la guerre contre l'U.R.S.S, le débarquement allié en Afrique du Nord, la défaite de Stalingrad, etc.) ont produit des changements dans ce domaine.
- Dans le contexte politique et idéologique de la Deuxième Guerre Mondiale le recrutement du personnel diplomatique a représenté un problème politique et moral.
- Au cours de cette période profondément marquée par la guerre, la politique étrangère est caractérisée par le pragmatisme, bien qu'on parle de la France ou de la Roumanie.

La première partie de Chapitre I traite les caractéristiques de la politique étrangère du régime de Vichy. On traite de la diplomatie française entre juin 1940, quand a été signée l'armistice entre la France et l'Allemagne, et octobre 1940 quand a eu lieu la rencontre de Montoire¹³, entre les dirigeants français et Hitler. On traite donc ici des premiers pas de régime du Vichy dans le domaine diplomatique. On considère que la nouvelle situation diplomatique rend nécessaire une révision des questions politiques. Cela pose aussi le problème des relations avec une France d'après une défaite, celle dont Malraux parlait comme une « France veuve d'elle-même et que le monde ne reconnaît plus ».

Le chapitre propose une analyse des relations de Vichy avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, pour voir à quel point la défaite militaire a eu des conséquences sur les relations de la France de Vichy avec ses anciens alliés, la place et le rôle qui lui ont été donnés dans la stratégie des deux grandes puissances.

Également on considère essentiel de préciser et de confirmer les différentes orientations et phases de la politique étrangère, parmi lesquels : le débat entre les partisans d'une politique européenne d'équilibre, soutenu discrètement par Londres et même par Moscou¹⁴ et les partisans d'un ordre européen ; commençant par Montoire, l'acceptation de ce nouvel ordre,

¹³ Le 22 octobre a lieu l'entrevue entre Hitler et Pierre Laval à Montoire, puis le 24 octobre entre Hitler et le maréchal Pétain. Une semaine plus tard, le maréchal s'adresse à ses compatriotes et leur annonce qu'il « s'engage sur la voie de la collaboration » ; le mot reçoit une consécration solennelle, voir **Henri Michel**, *Pétain, Laval, Darlan, trois politiques?*, Paris, Flammarion, 1972, p. 24, **Philippe Burrin**, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Édition du Seuil, 1995, p. 73.

¹⁴ **Georges-Henri Soutou**, « Vichy et Moscou, de 1940 à 1941 » in *Relations internationales*, n° 107, Édition SEHRIC, Paris, 2001, p. 361.

l'inclusion de la France dans l'Europe dirigée par Berlin, et dans la collaboration politique et économique avec l'Allemagne ; puis à partir du mai - juin 1941, l'acceptation d'une éventuelle collaboration ou coopération militaire, si en échange le régime de Vichy pouvait remplacer l'armistice par un régime conventionnel plus favorable et obtenir des garanties concernant le futur traité de paix.

L'entrée de l'Allemagne dans la guerre contre l'U.R.S.S a été d'une grande importance pour encourager chez les dirigeants français l'esprit de coopération au nom de l'anticommunisme et a marqué un tournant important dans la politique intérieure et étrangère du régime de Vichy¹⁵. *Est-ce que la rupture de Moscou a conduit vers une collaboration militaire avec l'Allemagne et l'inscription dans l'Europe antibolchevique ?*

On se propose d'analyser les difficultés que le Quai d'Orsay a eues pendant tout l'été de l'année 1940, comment a pesé la défaite militaire sur la diplomatie, voir quels ont été les rapports avec l'Angleterre et les États-Unis et dans quelle mesure la France, pendant cette période difficile de son histoire, a réussi ou non à avoir une souveraineté dans le domaine diplomatique.

Après la défaite et la décision du général de Gaulle de continuer le combat, les diplomates se sont divisés : une petite partie est partie pour Londres pour se rendre disponible pour la France Libre comme François Coulet, Maurice Dejean, mais la plupart est restée en poste et soit par sens du devoir soit par opportunisme a préféré servir le régime de Vichy. Bien qu'une partie d'entre eux ait rejoint les Forces Françaises Libres finalement, ils ont été les artisans de la transition entre la politique étrangère de deux politiques. Mais peu importe à quel moment on fait référence, il est nécessaire de déterminer : *Quelles étaient les sources d'information ? Comment ont été prise les décisions ? Qui les a prises ?*

La nécessité d'un ministère des Affaires Étrangères de la France Libre a été senti à partir du moment où le gouvernement de Vichy a décidé de rompre les relations diplomatiques avec certains alliés traditionnels de la France : la Grande-Bretagne, la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, l'URSS, la Yougoslavie et entre 1942 et 1943, le nombre de ruptures des relations diplomatiques est devenue considérable.

¹⁵ *Ibidem*, p. 361.

L'isolement de Vichy a conduit à la fermeture d'un grand nombre de Consulats de la France dans l'Empire britannique, ce qui a mis en danger les intérêts moraux et matériels de la France dans ces territoires.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1943, 21 pays ont reconnu le Comité national ou ont établi des relations officielles avec lui. Cette reconnaissance est en fait un préalable à toute action politique et diplomatique au fur et à mesure que les alliés se sont engagés à régler avec le Comité national les questions relatives à l'évolution de la guerre et de la coopération interalliée.

En ce qui concerne les artisans français des Affaires Étrangères de la France Libre les noms de Maurice Dejean, René Pleven et René Massigli sont remarquables.

Maurice Dejean¹⁶ a été chargé des Affaires Étrangères de la France Libre, et après de celles du Commissariat des Affaires Étrangères du Comité National Français entre septembre 1941 et octobre 1942. Il a été suivi après quelques mois par René Pleven, à partir d'octobre 1942 jusqu'au février 1943, quand celui-ci a été remplacé par René Massigli¹⁷ qui a occupé les mêmes fonctions au sein du Comité Français de Libération Nationale (C.F.L.N) entre le 30 mai 1943 et 20 août 1944.

En ce qui concerne la politique étrangère de la Roumanie, on peut affirmer que pendant la période septembre 1940 - août 1944 notre pays a eu une politique étrangère «limitée»¹⁸, étant constamment sous la supervision de l'Allemagne hitlérienne. Ce que l'on peut voir concernant les mesures prises en matière de politique étrangère, c'est le désir des dirigeants roumains de récupérer les territoires perdus pendant l'été de 1940, et l'illusion

¹⁶ **Maurice, Ernest, Napoléon Dejean** est né le 30 septembre 1899 ; il a été le directeur des Affaires politiques de la France libre entre février et septembre 1941 ; commissaire national aux Affaires étrangères à Londres du 26 septembre 1941 au 17 octobre 1942 ; conseiller diplomatique du Comité français de janvier 1943 à août 1943 ; ministre plénipotentiaire de 2^e classe le 17 août 1943 ; délégué du Comité français de la libération nationale auprès des gouvernements alliés établis à Londres le 26 août 1943 ; directeur général chargé des affaires politiques d'octobre 1944 au 1^{er} décembre 1945. Source *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1947*. Nouvelle série, tome LI, Imprimerie Nationale, Paris, 1947, pp. 419-420.

¹⁷ **René Massigli** (1888-1988), diplomate français, en 1938 il fut nommé ambassadeur à Ankara jusqu'en 1940 quand il a été rappelé ; pendant l'été 1942 le général de Gaulle lui demande de venir à Londres et occuper la fonction de commissaire aux Affaires étrangères de la France Libre. Il rejoint clandestinement Londres en janvier 1943 et accepte le poste de commissaire dans le Comité National Français. Il conserve ce poste lorsque le C.N.F se transporte à Alger et devient en juin 1943 le Comité français de la Libération nationale ; il le conserve jusqu'à la Libération et au retour du Gouvernement du général de Gaulle à Paris en septembre 1944. Source Raphaële Ulrich-Pier, *René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate*, Tome I, Direction des Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2006, pp.1-3.

¹⁸ **Eliza Campus**, *Din politica externă a României 1913-1947*, Édition Politică, București, 1980, p. 556.

quepolitique menée par Ion Antonescu, on peut la caractériser comme « purement pragmatique »¹⁹. Les principales préoccupations d'Antonescu en politique étrangère ont été de revenir aux frontières du juin 1940.

Quant aux diplomates français en poste à Bucarest pendant cette période, ils ont très bien entendu que la Transylvanie était : « une question qu'aucun Gouvernement roumain ne saurait laisser prescrire. Le malheur veut qu'il en soit de même pour la Hongrie. Ainsi le statut de l'Europe du sud-est, quelle que soit l'issue de la guerre, reste essentiellement précaire et sujet à discussion »²⁰.

Le chapitre II, *La Légation de France en Roumanie. De Vichy à la Résistance ?* propose une analyse de l'activité des deux diplomates français accrédités en Roumanie pendant la Deuxième Guerre Mondiale, le ministre Jacques Truelle et le conseiller de légation Henry Spitzmuller.

Est-ce qu'on peut parler dans des certains cas « d'une politique de double-jeu » en ce qui concerne les fonctionnaires de Vichy? Et si la réponse est affirmative dans quel contexte est née cette politique ? Au nom de quoi ? Et pour servir à qui ?

Pour pouvoir reconstruire l'ensemble des dispositifs permettant de comprendre la trajectoire en question, il a fallu se limiter à un aspect du problème représenté par la dimension politique de l'action des diplomates Truelle et Spitzmuller.

En partant de la théorie de Catherine Nicault selon laquelle « tout ministère des Affaires Étrangères, ou toute institution en tenant lieu, est d'abord un dispositif voué à la collecte et à l'analyse de l'information, on conviendra que les diplomates constituent au sein des classes dirigeantes des pays en guerre, l'un des principaux groupes de professionnels de l'information »²¹.

L'intérêt qui est à l'origine de ce chapitre n'a pas été de faire une histoire sur l'action diplomatique de Jacques Truelle et Henry Spitzmuller, mais d'analyser la difficulté eue à s'unir avec la Résistance, à s'ouvrir au gaullisme, à accepter la tutelle du chef de la France

¹⁹ **Dennis Deletan**, *Aliatul uitat al lui Hitler. Ion Antonescu și regimul său 1940-1944*, Édition Humanitas, București, 2008, p. 67.

²⁰ Note sur la politique roumaine depuis l'arbitrage de Vienne (le 30 août 1940), le 10 octobre 1941, Bucarest, AMEF, Fonds Vichy Guerre 1939-1945, série Z-Europe, sous-série Roumanie, dossier n° 686, f. 12-13.

²¹ **Catherine Nicault**, « Que savaient les diplomates de Vichy? » in *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, Édition Liana Levi, Paris, 1996, pp. 88-89.

Libre, voir dans quelles conditions ils ont pu accéder au gaullisme, dans quel contexte ils sont passés, sans oublier de faire référence à la Deuxième Guerre Mondiale et aux événements qui ont influencé son cours. Avant tout, essayer de comprendre l'attitude des diplomates de Vichy face à la dissidence n'est pas chose aisée, à cause des situations complexes et variables. Le personnel diplomatique comme les autres fonctionnaires étaient face au choix : rester fidèle à Vichy par conviction, par principe ou par calcul ou bien rallier la dissidence giraudiste ou gaulliste, pour les mêmes raisons. En ce qui concerne les ralliements, on a le cas des agents qui décident de rompre avec Vichy ; et celui des agents qui adoptent « le double jeu », qui continuent à servir Vichy mais ont noué des contacts secrets avec la dissidence. C'est le cas de nos diplomates aussi.

David Bobin, dans un article paru en 2008, soutient qu'on peut distinguer trois étapes concernant le passage des diplomates du Régime de Vichy à la France Libre : l'ère de la continuité (10 juillet 1940 – 27 mai 1941), le temps des hésitations (28 mai 1941 – 7 novembre 1942), et la dislocation du corps diplomatique (8 novembre 1942 – 20 août 1944)²².

Essayant de comprendre l'attitude de Jacques Truelle et d'Henry Spitzmuller pendant cette période, on a décidé d'analyser leur activité dans le cadre des étapes établies par Bobin, pour mieux la comprendre car on ne doit pas faire cette analyse hors du contexte de l'évolution de la Deuxième Guerre Mondiale. On doit tenir compte aussi des événements qui ont marqué cette période et essayer de comprendre l'attitude du corps diplomatique français en général pour voir où on peut situer Truelle et Spitzmuller ?

On s'est proposé d'analyser toutes ces perspectives et essayer d'éclaircir une partie des difficultés rencontrées par l'appareil diplomatique français pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Jacques Truelle et Henry Spitzmuller ont-ils représenté deux cas singuliers du corps diplomatique français en Roumanie ?

Pour pouvoir répondre à cette question il convient de faire une mise au point sur l'activité du personnel diplomatique et consulaire français en Roumanie pendant cette période.

En fait, le comportement de Spitzmuller et ses réflexions sur « l'attitude duplice » vis-à-vis de l'État français correspondaient à ceux de la majorité de la colonie française de

²² **David Bobin**, *Pétain, Giraud ou de Gaulle ? Le personnel diplomatique face au choix, 1940-1944* dans « Revue d'histoire diplomatique », 2008, n° 2, pp. 97-114.

Roumanie. Depuis l'armistice de juin 1940, plusieurs membres du corps diplomatique français ont quitté la Roumanie pour rallier la Résistance.

Grâce aux Archives on sait que déjà le 22 juin 1940, le général de Gaulle avait reçu de Roumanie une lettre dans laquelle les signataires exprimaient leur adhésion à l'appel du 18 juin 1940. Cette lettre a été signée par Alphonse Dupront, le Directeur de l'Institut Français et de la Mission Universitaire Française en Roumanie ; Michel Dard, Directeur du Service de Presse à l'Ambassade de France à Bucarest ; Roger Paquelin²³, Administrateur de la Banque Commerciale roumaine ; Charles Singevin et Jacques Laissaigne du Service de Presse à l'Ambassade de France, tous rallieront la Résistance dans les mois qui suivront. Cette lettre du 22 juin, est suivie par une autre de 26 juin, signée seulement par Alphonse Dupront, où Sir Robert Hoare, l'ambassadeur anglais à Bucarest, dans un télégramme adressé au War Office le décrivait comme « le chef du mouvement libre français en Roumanie²⁴ ». Toujours le 26 juin 1940, le directeur du lycée français à Bucarest, Georges Dementhon a adressé au général de Gaulle son approbation. Dans sa réponse du 26 août 1940 à Dupront, le général de Gaulle, affirme qu'il a reçu de Roumanie « un certain nombre d'adhésions très encourageantes²⁵ ».

Les premiers départs de Roumanie pour rallier les Forces françaises libres ont eu lieu à partir de mois du septembre 1940. Le 31 août 1940, l'attaché militaire britannique annonçait au War Office que : « deux anciens soldats français Claude Schulze²⁶ (37 ans) et Choppin de Janvry (35 ans) désiraient rejoindre les Forces Françaises libres mais ne pouvaient servir en Egypte pour raison de santé [...] Ils sont prêts à payer leur passage si le général de Gaulle désire faire usage de leurs services ». Les deux Français ont quitté la Roumanie le 23 septembre, puis à la fin du mois d'octobre 1940, ils ont quitté Suez à destination de l'Angleterre. Au mois d'octobre 1940, c'est le tour de Pierre Moeneclaey, consul de 2^{ème} classe à Bucarest de partir pour Istanbul, d'où il est passé, après quelques semaines, au service de l'Angleterre en qualité de capitaine d'infanterie. Puis, on assiste au départ de M. Chancel, consul à Bucarest. Le 28 juin 1941, Truelle informait Vichy que M. Chancel lui a fait parvenir

²³ C'est lui que Dupront propose au général de Gaulle pour lui succéder comme représentant des Français libres dans sa lettre du 9 février 1941, source AMEF, *Fonds cit.*, série Londres (Conseil National Français juin 1940-juillet 1943), dossier n° 274, f. 55.

²⁴ *Ibidem* f. 22.

²⁵ *Ibidem* f. 7.

²⁶ Claude Schule a été le directeur de la Maison Guerlin à Bucarest et secrétaire du service de presse et de propagande de l'Ambassade de France pendant la durée des hostilités.

deux lettres : la première, destinée au Département, dans laquelle il indiquait qu'il ne « croit plus possible de remplir ses fonctions, n'étant pas d'accord avec la politique du Gouvernement²⁷ », et demandant aussi sa mise en disponibilité ; et la seconde dans laquelle il annonçait son départ de Roumanie. Dans le télégramme du 4 juillet, Truelle ajoutait que M. Chancel a tenu absolument caché son départ, et qu'il suppose que l'ex-consul est parti pour Istanbul par la Bulgarie.

Mais quelle était la situation dans le cadre de l'Ambassade et puis de la Légation de France à Bucarest ?

On peut commencer avec l'ambassadeur Adrien Thierry, en poste depuis le 30 mai 1936 et mis en disponibilité le 22 juillet 1940, qui était caractérisé comme : « manifestement hostile au Régime de Vichy ». François Charles-Roux, le secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères du régime de Vichy, affirmait que le rappel de Thierry de Roumanie a été fait « pour éviter que les Allemands sollicitent son départ²⁸ ».

On a le cas de Raymond Offray, attaché d'ambassade, qui le 26 août 1940 a été nommé à Athènes. Il a rallié la France Libre le 7 février 1941, et le 9 mai 1941 on le trouve engagé dans les Forces Françaises Libres²⁹. En novembre 1942, c'est le moment pour l'attaché militaire adjoint, Lieutenant-Colonel Neuhausser de quitter la Roumanie et se mettre au service de la France Libre. En ce qui concerne Jean Basdevant, le secrétaire d'Ambassade de 2^{ème} classe qui était à Bucarest depuis août 1938, l'Annuaire diplomatique français pour l'année 1947 nous précise qu'il a été affilié au réseau Balkans du service de renseignements de la France Combattante, et une source du camp gaulliste du 20 décembre 1940 le présente comme un proche de Raymond Offray. Mais, le cas le plus significatif a été le départ du ministre français, Jacques Truelle, de Roumanie, le 19 juin 1943 pour aller à Istanbul. Truelle part d'Istanbul à Beyrouth (le 7 juillet), puis à Alger (21 juillet). En octobre 1943, il est chargé par Massigli et le général de Gaulle d'être le successeur du colonel Malaise à la tête de la Mission de la France combattante à Madrid.

²⁷ AMEF, Fonds Personnel, dossier généraux 1833-1973, dossier n° 370.

²⁸ **François Charles-Roux**, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères (21 mai – 1^{er} novembre 1940)*, Édition Plon, Paris, 1949, pp. 319-320.

²⁹ *Annuaire diplomatique ...* p. 526.

En ce qui concerne le nouveau Directeur de l'Institut français à Bucarest après le départ de Dupront de février 1941, Jean Mouton³⁰, on peut supposer que Vichy a commencé à soupçonner ses sympathies pour la Résistance, car à la fin de mois d'octobre 1942, une note du Service du personnel de Vichy demandait à la Légation de Bucarest des renseignements sur la situation de Jean Mouton, son activité, ses tendances politiques et ses relations dans les milieux politiques roumains. Dans son cas, on a aussi son *Journal de Guerre* qui ne laisse planer aucun doute sur ses sentiments pour la Résistance.

Une note du camp gaulliste sur la situation de la Légation de France à Bucarest datée de fin de mars 1943 précise que : « Toute la Légation sans exception groupée autour de son chef est décidée à servir. Le 9 novembre 1942, Truelle a réuni ses collaborateurs pour examiner les possibilités de départ. L'hypothèse de constituer un Gouvernement français provisoire auquel la Légation aurait pu se rallier officiellement en bloc et duquel elle aurait pu se réclamer auprès du Gouvernement roumain n'ayant pas pu se réaliser, seuls des départs individuels étaient possibles³¹ ». Une autre source sur la vraie position de la Légation française en Roumanie nous est donnée par une note envoyée par la Délégation de la France Libre en Turquie au département des Affaires Étrangères de Londres, dans laquelle Spitzmuller, l'attaché commercial Sarret et le commandant Neuhausser étaient décrits comme « nos amis de Bucarest ».

Une autre note du camp gaulliste d'octobre 1941, parle sur la Légation française à Bucarest avec les mots suivants : « L'impression personnelle que j'ai retirée est que les membres de cette Légation sont convaincus de la victoire des Alliés et que leur loyauté envers Vichy ne repose que sur des questions d'intérêt et la crainte du risque. Cette loyauté ne résistera pas aux premiers succès importants remportés par les Alliés³² ».

Il semble que la sympathie de la Légation française pour le mouvement gaulliste était bien connue même par les autres diplomates en poste à Bucarest. On a ici, les cas des

³⁰ **Jean Mouton** (1899-1995), haut fonctionnaire culturel. En janvier 1938, il est nommé professeur à la Mission universitaire française (ci-après MU) en Roumanie et attaché à l'Institut français des Hautes Etudes de Bucarest (ci-après IFHEB). Adjoint de l'historien Alphonse Dupront, le directeur de l'Institut, il prend en charge la bibliothèque et accomplit la plupart des tâches administratives et d'enseignement. En octobre 1940, il remplace Dupront à la tête de l'IFHEB et dirigera l'établissement jusqu'en 1946. Source François Broche, Georges Caïtucoli, Jean-François, Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, Édition Robert Laffont, Paris, 2010, p. 1035.

³¹ Note sur la situation de la Légation de France à Bucarest, fin mars 1943, AMEF, Fonds Guerre 1939-1945, série Londres (Conseil National Français juin 1940-juillet 1943), dossier n° 274.

³² *Ibidem*, f. 80.

diplomates allemand et espagnol. Gerhard Stelzer, conseiller à la Légation allemande de Bucarest, qui dans ses Mémoires a affirmé que les membres de la Légation de la France en Roumanie, mais surtout le chargé d'affaires Spitzmuller³³, soutenaient le mouvement de la Résistance. Le second témoignage a lieu dans le contexte de la nomination du successeur de Truelle, en la personne de l'écrivain Paul Morand, quand le ministre de l'Espagne à Bucarest, Jose Rojas y Moreno, déclarait : « Paul Morand est un sincère collaborateur de Pétain [...] Il est peut probable que Paul Morand pourra collaborer avec les membres de la Légation d'ici, étant donné qu'ils seraient contre la politique de Pétain³⁴ ».

Donc, la Légation paraissait fort réservée vis-à-vis de la politique de Vichy et de la collaboration.

³³ Diplomați germani la București 1937-1944. Din memoriile dr.Rolf Gerhard atașat de legație și Gerhard Stelzer consilier de legație, [Diplomates allemands à Bucarest 1937-1944. De souvenirs de dr. Rolf Gerhard attaché de légation et Gerhard Stelzer conseiller de légation], Édition All Educațional, București, 2001, p. 154.

³⁴ **Archives du Conseil National pour l'Étude des Archives de la Sécurité (ci-après ACNEAS)**, dossier n° 1187870-23, f. 219.

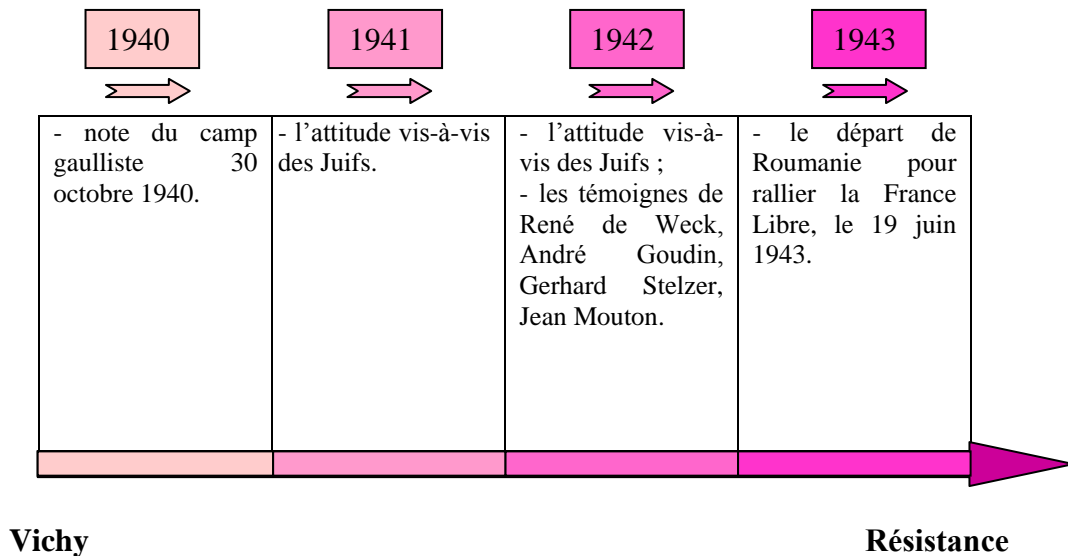


Fig.2 – La trajectoire du ministre Jacques Truelle de Vichy à la Résistance

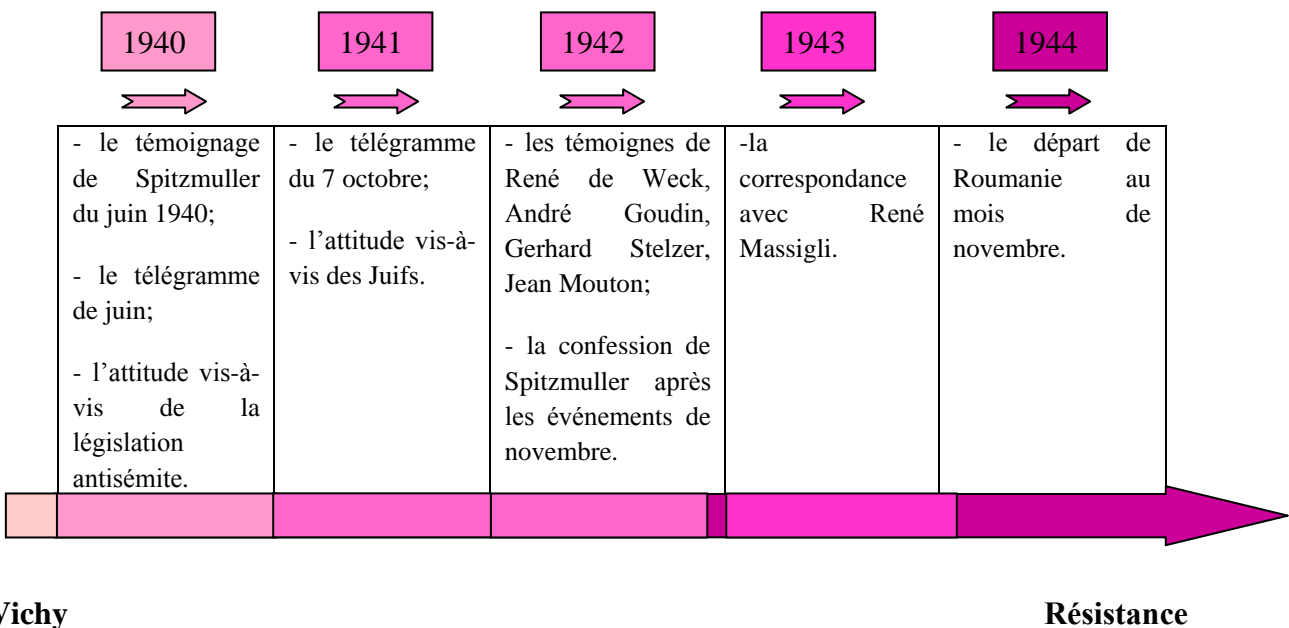


Fig.3- La trajectoire du conseiller de légation Henry Spitzmuller de Vichy à la Résistance

- Vichy
- Résistance

Les arguments développés au Chapitre II nous permettent d'affirmer que Jacques Truelle et Henry Spitzmuller peuvent être inclus dans la catégorie des « vichysto-résistants ». On ne peut pas nier qu'il y a des différences dans leur parcours de Vichy à la Résistance, différences qui sont dues à l'évolution professionnelle et à la motivation personnelle de chacun.

Comme on a pu voir dans les figures illustrées, en ce qui concerne l'évolution de Truelle on peut affirmer que dans son cas le processus a été plus lent, son parcours nous confirme l'analyse de Robert Belot sur l'obstacle qu'a constitué la culture de la haute fonction publique pour le ralliement au gaullisme, le ministre reste au poste jusqu'au juin 1943.

En ce qui concerne la trajectoire d'Henry Spitzmüller reflétée dans la deuxième figure, on peut voir qu'il a rallié la Résistance plus tôt, selon lui, même à l'été 1940. En analysant la correspondance diplomatique et un certain nombre de témoignages de l'époque sur Spitzmuller, il est difficile à se rendre compte quel a été son intérêt personnel et quelle a été la conviction qu'il servait le mieux son pays en ces temps très difficiles.

Grâce à la position qu'il a adoptée pendant la Deuxième Guerre Mondiale, Spitzmuller a pu continuer à servir la France donc il s'inscrit dans l'affirmation de l'historien Robert Paxton qui attire notre attention sur le fait que « le corps diplomatique, pour près des deux tiers, reste le même sous Vichy et pendant la Quatrième République »³⁵.

Dans le cas de ces deux diplomates se confirme la « *politique de double jeu* » qui a fait le débat³⁶ entre les historiens qui ont étudié le régime de Vichy et les fonctionnaires qui l'ont servi.

Le Chapitre III, *Tensions et déclin dans les relations franco-roumaines (1940-1942)* analyse les moments des tensions qui sont intervenues entre les deux états après l'instauration de régime de Vichy, donc à partir de juillet 1940 jusqu'à la fin de l'année 1942.

L'analyse des attachés militaires, navals et de l'air français accrédités en Roumanie pendant la Deuxième Guerre Mondiale confirme que les tensions dans le domaine militaires se sont dues à l'intervention de l'Allemagne et à son mécontentement que la France a maintenu cette catégorie de diplomates à Bucarest, bien que le maintien ait été permis à la France à l'été 1940. Le maintien des attachés militaires montrent qu'ils ait été

³⁵ **Robert O. Paxton**, *La France de Vichy, 1940- 1944*, Édition du Seuil, Paris, 1997, p. 396.

³⁶ Voir **Robert Aron**, *Histoire de Vichy*, Fayard, Paris, 1954 et Robert O. Paxton, *op. cit.*

pour Vichy des outils qui ont affirmé sa légitimité en tant qu'Etat souverain vis-à-vis de l'autre France, celle du général de Gaulle.

Quel bilan peut être dressé, concernant l'action diplomatique des membres de la Mission Militaire Française en Roumanie?

En ce qui concerne le corps diplomatique militaire français en Roumanie, nous pouvons supposer une sympathie pour la France Libre et une possible collaboration pour plusieurs raisons.

Nous avons tout d'abord la sympathie évidente montrée par la Légation française et les membres de la M.U.F vis-à-vis de la France Libre, les preuves de collaboration et les ralliements à la France Libre qui se sont produits de Roumanie. On a ensuite le témoignage de René de Weck sur la possible sympathie du général Delhomme pour la Grande-Bretagne que nous ne pouvons pas négliger. L'étude des Archives nous a permis de voir le respect et la sympathie qui Truelle a eu pour l'attaché de l'air, le colonel de Sévin et la relation étroite qui existait entre les deux. Il est donc probable que les accusations faites par les Allemands et leur demande de remplacer ce fonctionnaire ainsi que le lieutenant-colonel Lavilléon n'étaient pas strictement sans fondement. On ne peut négliger le fait que le lieutenant-colonel Le Troter a été accusé de fournir des informations aux Anglais. Bien que dans son cas, nous n'ayons aucune hypothèse qui puisse soutenir son ralliement au mouvement du général de Gaulle, nous ne pouvons pas affirmer non plus que toutes ces accusations étaient sans fondement étant donné le milieu pro-gaulliste de Bucarest. On a après le ralliement de l'attaché naval à Istanbul, Arzuz qui a occupé aussi la fonction d'attaché naval désinstallé à Bucarest. Bien qu'il ait eu des problèmes de communication entre Bucarest et Istanbul en raison de l'état de guerre, il est difficile de croire qu'ils étaient presque inexistantes. Et bien sûr, le cas le plus évident dans le domaine militaire, est le ralliement à la France Libre du lieutenant-colonel Neuhausser, l'adjoint de l'attaché militaire, en novembre 1942.

Nous pouvons donc supposer que dans certains cas l'intervention des autorités allemandes et leurs griefs concernant les activités des membres de la Mission Militaire Française n'étaient pas strictement sans fondement.

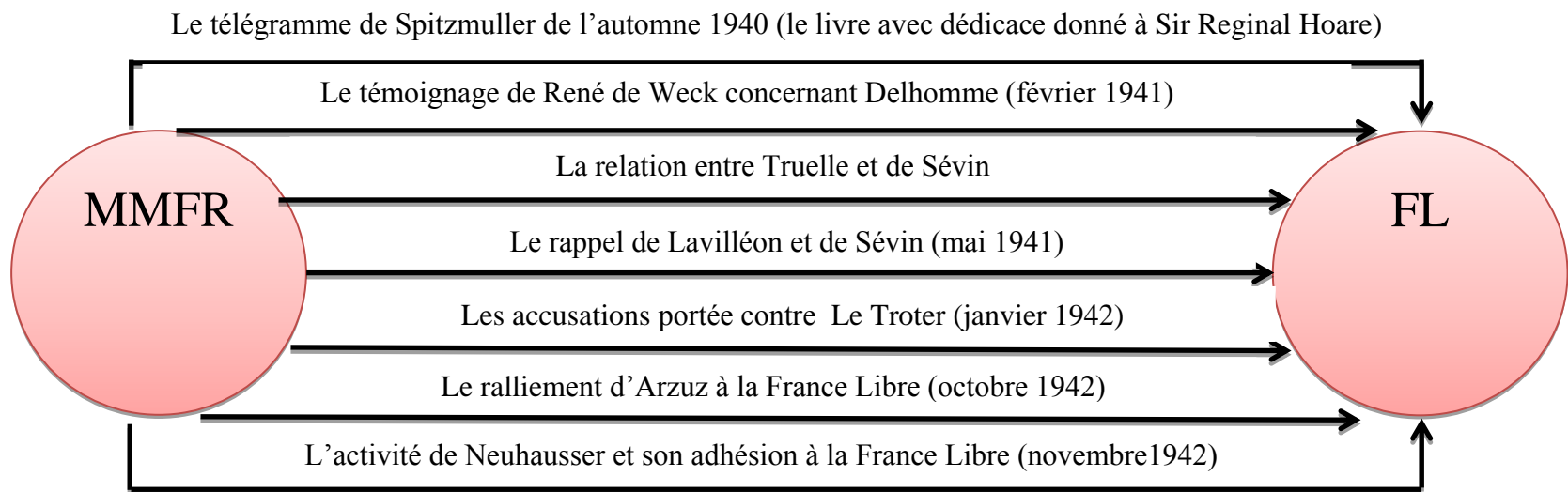


Fig. 4. Les preuves de sympathie dans le cadre de la MMFR vis-à-vis de la FL

Legendă:

MMFR – Mission Militaire Française en Roumanie

FL - France Libre

Au cours de 1940-1942, nous avons détecté grâce aux Archives 15 épisodes du conflit entre la Roumanie et la France, les malentendus ont tourné autour de deux questions : le statut des citoyens français en Roumanie et les limitations imposées aux membres de la Mission Militaire Française dans leur activité. Dans le premier cas, le principal problème a été représenté par les mesures d'expulsion que la partie roumaine a entrepris au cours de cette période, et dans le second cas, la situation a été due aux limitations imposées dans le déroulement de l'activité des membres de la Mission Militaire Française. Ces 15 épisodes du conflit, ont été ensuite divisés en 9 épisodes des fortes tensions et 6 épisodes de déclin. Dans cette catégorie on a placé les épisodes suivants: l'expulsion des ingénieurs français de Roumanie, le 27 juillet 1940 ; l'intervention de l'ambassadeur Franassovici au mois d'août 1940 ; les deux notes de janvier 1941 sur la situation des attachés militaires ; l'arrestation de Monsieur Roger, le directeur de l'Agence Hachette en mars 1941 ; l'arrestation du personnel français de la S.F.N.D, y compris le consul français de Brăila, Monsieur Boscoff en avril 1941 ; l'arrestation du journaliste Maurice Nègre ; l'attitude de la presse roumaine vis-à-vis de la France ; le traitement accordé au représentant de l'agence Havas – O.I.F en Roumanie (Monsieur Jouve et Monsieur Clot) ; l'incident entre le lieutenant-colonel Le Troter et le membre de l'État-Major roumain chargé des relations avec les attachés militaires étrangers de janvier 1942. En ce qui concerne les moments de déclin, on a identifié : l'interdiction à la flotte française du Danube de continuer l'évacuation des navires en juin 1940 ; la décision d'Antonescu « de ramener au rang de Légation ses Ambassades à l'étranger », donc aussi l'Ambassade de Roumanie en France ; la visite du 7 février 1941 faite par le général Delhomme et le lieutenant-colonel Lavilléon au général Antonescu ; le rappel du lieutenant-colonel Lavilléon et du colonel de Sévin au mois de mai à la demande de l'Allemagne ; l'accueil qui a été fait aux lieutenant-colonel Le Troter et lieutenant-colonel de Tarlé en juillet 1941 par les autorités roumaines ; la décision du 2 juillet 1941 des autorités roumaines d'interdire l'utilisation de la langue française pour la correspondance diplomatique.

On peut donc affirmer que les mesures d'expulsion prises par la Roumanie contre les ressortissants français et le statut des membres de la Mission Militaire Française en Roumanie ont été les principales causes des conflits entre les deux pays pour la période 1940-1942.

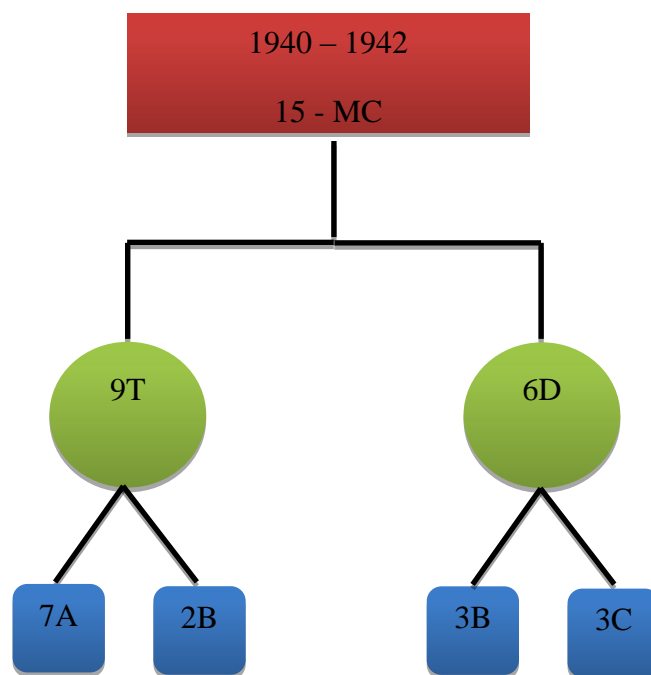


Fig. 5. Les moments de conflits entre la Roumanie et la France (1940-1942)

Légende :

MC - Moments de conflits

T – Moments des tensions

D – Moments de déclin

A – Le statut des citoyens français en Roumanie

B – Le statut des membres de la Mission Militaire Française en Roumanie

C – Autres causes

Le Chapitre IV, *Les épisodes de « collaboration » entre la Roumanie et France*, propose une analyse des deux moments qui sont intervenus entre les deux pays pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Dans la première partie on a analysé l'épisode de l'aide humanitaire quand la Roumanie a offert des vivres et de l'essence à la France ; et dans la seconde partie on a présenté le cas du célèbre avocat roumain d'origine juive, Soloman Rosental, qui pendant la guerre a représenté un sujet important de la correspondance diplomatique entre la Roumanie, la France et l'Allemagne.

L'inclusion de la mission du ministre Paul Morand à Bucarest (le 28 août 1943 – le 17 mai 1944) dans les moments de coopération entre les deux pays exige des clarifications supplémentaires. Il est quelque peu impropre d'encadrer cette mission dans les moments de coopération entre les deux pays, mais dans cette catégorie on met seulement l'aide humanitaire que la Roumanie a accordée à la France, en soulignant que le rôle de Morand dans cet épisode a été réduit ; l'initiative de la part de la Roumanie existait avant son arrivée à Bucarest. L'attitude bienveillante que la presse roumaine a montré vis-à-vis de Morand était due principalement à « l'écrivain Paul Morand » et non au « diplomate Paul Morand ». Le manque des moments de tension et des conflits entre les deux pays à partir de 1943 est due à l'évolution de la Deuxième Guerre Mondiale et aux fait que les initiatives des deux pays dans les domaines politiques et économiques étaient extrêmement faibles.

Dans le cadre des rapports entre les deux pays, il est à retenir ces actions à caractère humanitaire faites par la partie roumaine, et à les ajouter aux moments de collaborations qui sont intervenus entre les deux parties, qui sont considérés comme une réussite de la diplomatie de cette période si sombre de leur histoire.

Toute analyse d'une opération d'aide humanitaire, où qu'elle se déroule, doit s'appuyer sur une vision d'ensemble intégrant aussi bien des réalités locales (politiques, militaires, sociales, économiques, religieuses, culturelles) que des facteurs tels que les logiques institutionnelles, le contexte international, une argumentation propre aux acteurs humanitaires concernés.

L'approche sur l'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale intègre plusieurs notions en interdépendance et sans ordre

particulier : le mouvement, l'acteur, l'opérateur, le temps, l'espace humanitaire, le bénéficiaire, l'assistance et la nature de celle-ci, la référence à des valeurs et idéaux.

On a analysé le message de l'aide humanitaire que la partie roumaine a voulu transmettre à la France, c'est-à-dire, que les Roumains ne se présentaient pas comme les alliés des Allemands mais comme des vieux amis liés d'un point de vue culturel et sentimental. Donc, l'aide humanitaire était motivée surtout par le résultat d'une longue histoire d'amitié entre les deux peuples. L'action généreuse faite par la Roumanie doit être analysée dans le contexte des circonstances spéciales dans lesquelles elle s'était produite, c'est-à-dire la guerre contre l'Union soviétique, mais aussi par les dimensions de l'allocation. On a analysé aussi les acteurs de cette aide humanitaire qui ont été : l'État, les Associations, le personnel diplomatique, les hommes politiques, les personnes privées, pour voir quel a été leur rôle ? Comment ils ont agi ? Quel a été leur but ?

Cette activité humanitaire a représenté un nouvel instrument de la propagande roumaine en France dans les moments où les domaines politique et économique passaient par une zone d'ombre.

Même si la Roumanie participait activement à la guerre, elle a trouvé les moyens d'aider le pays avec lequel elle était liée du point de vue culturel et spirituel. Paul Morand résume très bien la situation de la Roumanie de cette période-là : « La Roumanie vit une sorte d'euphorie. La récolte a été excellente, on mange du pain blanc, l'inflation a rempli beaucoup de bourses, les affaires marchent, les traitements des fonctionnaires viennent d'être relevés de 30%. Panique et euphorie, voilà une singulière contradiction. Elle est celle de la Roumanie à la veille de l'hiver 1943-1944 [...] Les Roumains ont conscience d'être au bord de l'abîme, mais pas un d'entre eux ne doute qu'un miracle ne doive les sauver »³⁷.

Dans la deuxième partie du Chapitre IV, on a traité les interventions faites au niveau des institutions, pendant la Deuxième Guerre Mondiale, en faveur de l'avocat Solomon Rosental, sujet d'origine juive qui pendant l'Entre Deux-Guerres a représenté l'État roumain à une série de procès internationaux ; il a été l'avocat de la Famille Royale de Roumanie et le président de Conseil Juridique du Ministère des Affaires Étrangères roumain. En 1938, il est arrivé en France où l'a trouvé le début de la Deuxième Guerre Mondiale. Installé à Hossegor,

³⁷ Télégramme de M. Paul Morand à M. Pierre Laval, Bucarest, le 23 octobre 1943, AMEF, Fonds Vichy Guerre 1939-1945, série Z-Europe, sous-série Roumanie, dossier n° 690, f. 84-87.

dans le département des Landes après que les Allemands ont occupé Paris, il est soumis aux mesures antisémites prises par le régime de Vichy. Resté donc, dans la zone occupée par les Allemands, malade et manquant d'informations sur son pays, la Roumanie, il a essayé de demander de l'aide aux amis qu'il avait en Roumanie, et particulièrement à l'avocat Victor Rațiu pour intervenir auprès des autorités roumaines et allemandes pour obtenir l'amélioration de sa situation³⁸.

³⁸ Pour ce sujet voir aussi **Dumitru Hîncu**, *Un licăr în beznă. Acțiuni necunoscute ale diplomației române*, Edition Hasefer, București, 1997, pp. 223-237.

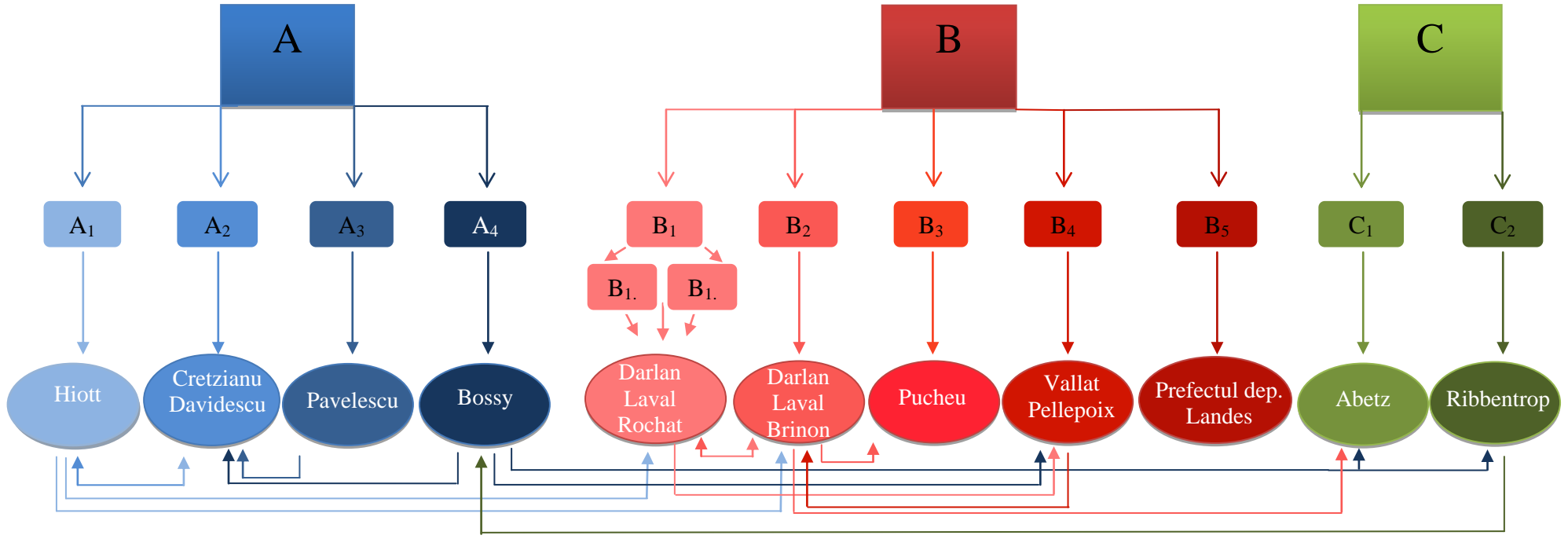


Fig. 6. Les interventions faites en faveur de l'avocat Rosental au niveau des institutions roumaines, françaises et allemandes

1941	1942				1943				1944	
Mars	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Mars	Avril	Janvier	Août	Prientemps	
$A_2 \rightarrow A_1$	$A_4 \rightarrow A_2$	$A_2 \rightarrow A_4$	$A_3 \rightarrow B_3 \rightarrow B_4$	$A_4 \rightarrow A_2$	$A_1 \rightarrow B_2 \rightarrow B_{1.1}$	A_1	$A_1 \rightarrow B_1 \rightarrow B_4$	A_1	$A_3 \rightarrow A_2$	
				$A_4 \rightarrow A_2$		B_1		B_1		
		$A_1 \rightarrow B_1$	$A_2 \rightarrow A_4$	$A_4 \rightarrow C_2$		B_2		$B_2 \rightarrow C_1$		C_2
				$A_1 \rightarrow B_2 \rightarrow B_{1.1} \rightarrow B_4$		C_1				A_4
				$A_4 \rightarrow A_2$		B_4		B_4		

Tabel 3. Le trajet des documents roumains en faveur de l'avocat Rosental

Légende :

A – La Roumanie
A₁ – La Légation roumaine de Vichy
A₂ – Le Ministère des Affaires Étrangères Roumain
A₃ – Le Consulat roumain de Paris
A₄ – La Légation roumaine de Berlin

B – France
B₁ – Le Département des Affaires Étrangères Français
B_{1.1} – Le Service de Protocole
B_{1.2} – La Direction Politique
B₂ – Le Gouvernement
B₃ – Le Ministère de l'Intérieur
B₄ – Le Commissariat général aux problèmes Juifs
B₅ – La Préfecture du département des Landes

C – L'Allemagne
C₁ – L'Ambassade de l'Allemagne à Paris
C₂ – Le Ministère des Affaires Étrangères Allemand

Quels ont été les efforts que les diplomates roumains accrédités à Vichy ont faits pour intervenir en faveur de Solomon Rosental, sujet roumain, d'origine juive ? Est-ce que des interventions en sa faveur ont eu lieu ? Et si oui, ont-ils agi de leur propre initiative ? Quelles ont été les institutions impliquées dans ce processus ? Comment les informations ont-elles circulé au niveau des institutions ? Qui ont été les acteurs impliqués ? Quels ont été les problèmes auxquels ils ont été confrontés ? Et, bien sûr, quels ont été les résultats ?

En ce qui concerne les institutions impliquées dans ce processus on peut nommer la Légation roumaine de Vichy, la Légation roumaine de Berlin, le Consulat roumain de Paris, les Ministères des Affaires Étrangères roumain et français, les Gouvernements roumain et français, le Commissariat Général aux problèmes juifs et la Préfecture du département des Landes.

Dans le tableau ci-dessus, nous avons essayé de reprendre les interventions faites par les acteurs des institutions roumaines, soit qu'il s'agisse de la Légation de Roumanie à Vichy (A₁), le Ministère des Affaires Étrangères de Bucarest (A₂), le Consulat roumain de Paris (A₃) ou la Légation roumaine de Berlin (A₄). On voit donc, qu'en ce qui concerne l'action du ministre Hiott, les Archives nous signalent six interventions essentielles pour parvenir à une amélioration du sort de l'avocat Rosental. Il faut bien sûr nommer les interventions du ministre Bossy qui a attiré l'attention du Ministère de Bucarest à plusieurs reprises sur des questions très importantes et que nous avons déjà signalé dans cette étude.

Le cas de l'avocat Rosental a représenté le sujet de nombreuses interventions au niveau des institutions roumaines, allemandes et françaises, mais malheureusement, malgré tous ces efforts, nous n'avons aucune information pour savoir s'il a obtenu une prolongation du passeport diplomatique dont il avait tant de besoin, on sait qu'il a été interné dans le camp de Drancy, qu'on lui a confisqué la station de radio, et qu'il a dû porter l'étoile jaune, etc. Heureusement on sait qu'il a survécu à la Deuxième Guerre Mondiale et que les interventions faites en sa faveur n'ont pas été en vain.

Donc, à travers ce sous-chapitre on a vu que le fameux avocat Rosental a représenté un sujet de la correspondance entre la Roumanie, la France et l'Allemagne pendant la Deuxième Guerre Mondiale, fait que peut-être, il n'a jamais pu apprendre.

Dans le dernier Chapitre, *La Transylvanie dans les documents diplomatiques français pendant la Deuxième Guerre Mondiale*, on a traité le problème de la Transylvanie du Nord pendant la Deuxième Guerre Mondiale, et plus précisément de la sentence de Vienne d'août 1940, jusqu'au mois de mars 1945, quand ce territoire a été restitué à la Roumanie.

On se propose à partir des documents fournis par les Archives diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères de La Courneuve, Paris, d'analyser et de comprendre l'attitude des autorités roumaines, mais aussi des diplomates français en poste en Roumanie et en Hongrie, sur le problème de la Transylvanie pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Le sujet concernant ce territoire que la Roumanie a dû laisser à la Hongrie par la sentence arbitrale de Vienne du 30 août 1940, suscite encore des débats et des controverses parmi les historiens et les hommes politiques. Notre but n'est pas de donner une réponse sur cette décision politique, de voir dans quelle mesure les dirigeants roumains ont bien agi ou non, mais d'analyser comment a pesé la défaite de la France du juin 1940 sur la politique étrangère roumaine.

Est-ce que cette défaite a eu ou non un rôle dans les décisions prises par les hommes politiques roumains? Comment a été perçu l'abandon de la Transylvanie aux autorités hongroises en août 1940, par les diplomates français en poste dans cette région? Quels sujets concernant la Transylvanie dominent la correspondance diplomatique française de cette période? Peut-on à travers les documents envoyés par les diplomates français dresser un bilan sur l'attitude des autorités roumaines à propos du problème de la Transylvanie? Comment voulaient-ils agir pour résoudre le problème?

La dernière partie du Chapitre V propose une clarification du statut des relations franco-roumaines après les événements d'août 1944, en essayant d'établir si une rupture a eu lieu ou pas, et si oui dans quelles conditions a été possible une reprise des relations, comment les négociations se sont déroulées, qui ont été les acteurs de cette démarche diplomatique, quel a été le rôle de l'U.R.S.S, quels ont été les problèmes qu'on eut à confronter les deux États, quelle a été la situation des institutions roumaines de Paris après août 1944 et le destin des diplomates roumains et français.

Une schématisation des efforts déployés pour clarifier le statut des relations diplomatiques franco-roumaines peut être la suivante :

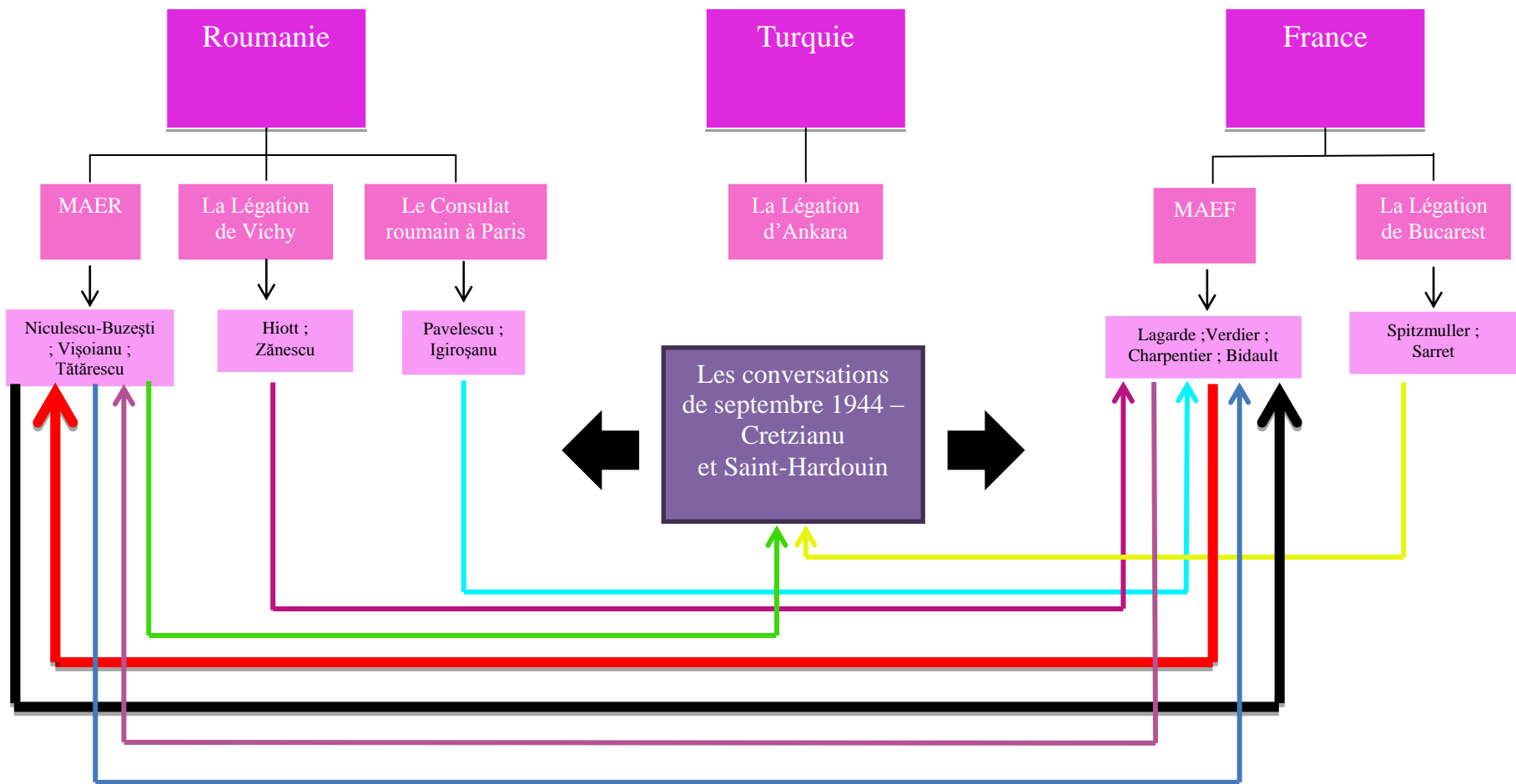










Fig. 7. Les démarches faites pour clarifier le statut des relations diplomatiques franco-roumaines après le mois d'août 1944

Légende :

-  Les déclarations du 24 août, du 1^{er} et du 5 septembre 1944 de Niculescu-Buzești par lesquelles il reconnaissait le G.P.R.F ;
-  Les démarches faites par Hiott auprès de Lagarde (le 21 août 1944) et Verdier (fin août 1944) ;
-  Les télégrammes envoyés entre le 1^{er} et le 5 septembre 1944 par Spitzmuller (signés Boccace) à Ankara ;
-  Les démarches d'Igiroșanu auprès de Charpentier, septembre 1944 ;
-  La reconnaissance du G.P.R.F par le Gouvernement de Bucarest, fin septembre 1944 ;
-  La reconnaissance du Gouvernement de Bucarest par le G.P.R.F, octobre 1944 ;
-  La nomination de Sarret comme « chargé des intérêts français en Roumanie » au mois de septembre ; la nomination de Jean Paul-Boncour comme « représentant du G.P.R.F en Roumanie », au mois de novembre 1944, il est arrivé au mois de mars 1945 ;
-  La nomination d'Igiroșanu comme « chargé des intérêts roumains en France » au mois d'octobre 1944 ; la nomination de Radu Crutzescu comme ministre à Paris, en février 1945, Alexandru Bianu a été désigné intérim, il est arrivé en mars 1945 ; en août 1945 a eu lieu la nomination de Mihail Ralea, comme ministre à Paris ; ni Crutzescu, ni Ralea n'arrivent pas à occuper cette fonction.

Conclusions

Est-ce que la France a eu une politique étrangère ou plusieurs pendant la période de la Deuxième Guerre Mondiale ? Quelles conclusions pouvons-nous tirer en analysant sa politique envers la Roumanie ?

La période après la signature de l'armistice a été pour la France celle des concessions. En Europe Centrale et Orientale elle est devenue simple spectatrice. Elle garde le silence sur des événements d'une grande importance. Le régime international du Danube, l'arbitrage de Vienne qui accorde la Transylvanie à la Hongrie, la pénétration culturelle de l'Allemagne dans les Balkans, l'annexion de la Bessarabie et la Bucovine de Nord par la Russie, l'évolution des relations entre Moscou et Berlin, sont des exemples qui montrent l'inévitable inertie de la diplomatie française, pendant cette période³⁹.

À mesure que la diplomatie du régime de Vichy commençait à perdre en crédibilité, un service des Affaires Étrangères de la France Libre a commencé à se former. Par conséquent cette période est caractérisée par la « politique de double-jeu » menée par les Français entre le régime de Vichy et la France Libre. C'est aussi le cas des diplomates accrédités à Bucarest. Les arguments développés pendant cette recherche nous ont permis d'affirmer qu'Henry Spitzmuller et Jacques Truelle peuvent être inclus dans la catégorie des « vichysto-résistants », dans leur cas de la « politique de double-jeu »⁴⁰, sujet si controversé dans l'historiographie française, par ceux qui ont étudié le régime de Vichy et les fonctionnaires qui l'ont servi. Cependant, on considère que chaque cas mérite une analyse propre.

Dans la figure ci-dessous on a fait une représentation schématique des membres du corps diplomatique français accrédités à Bucarest pendant la guerre. On peut voir que le nombre de ceux qui ont collaboré avec la France Libre est écrasant. Du ministre Truelle au personnel auxiliaire, les preuves fournies par les Archives concernant leur collaboration avec le mouvement de Résistance sont évidentes. Ensuite, nous avons le cas des membres dont la sympathie pour la France Libre et leur coopération peuvent être seulement supposées, comme le cas de l'ambassadeur Thierry, du général Delhomme, l'attaché de l'air le colonel de Sévin,

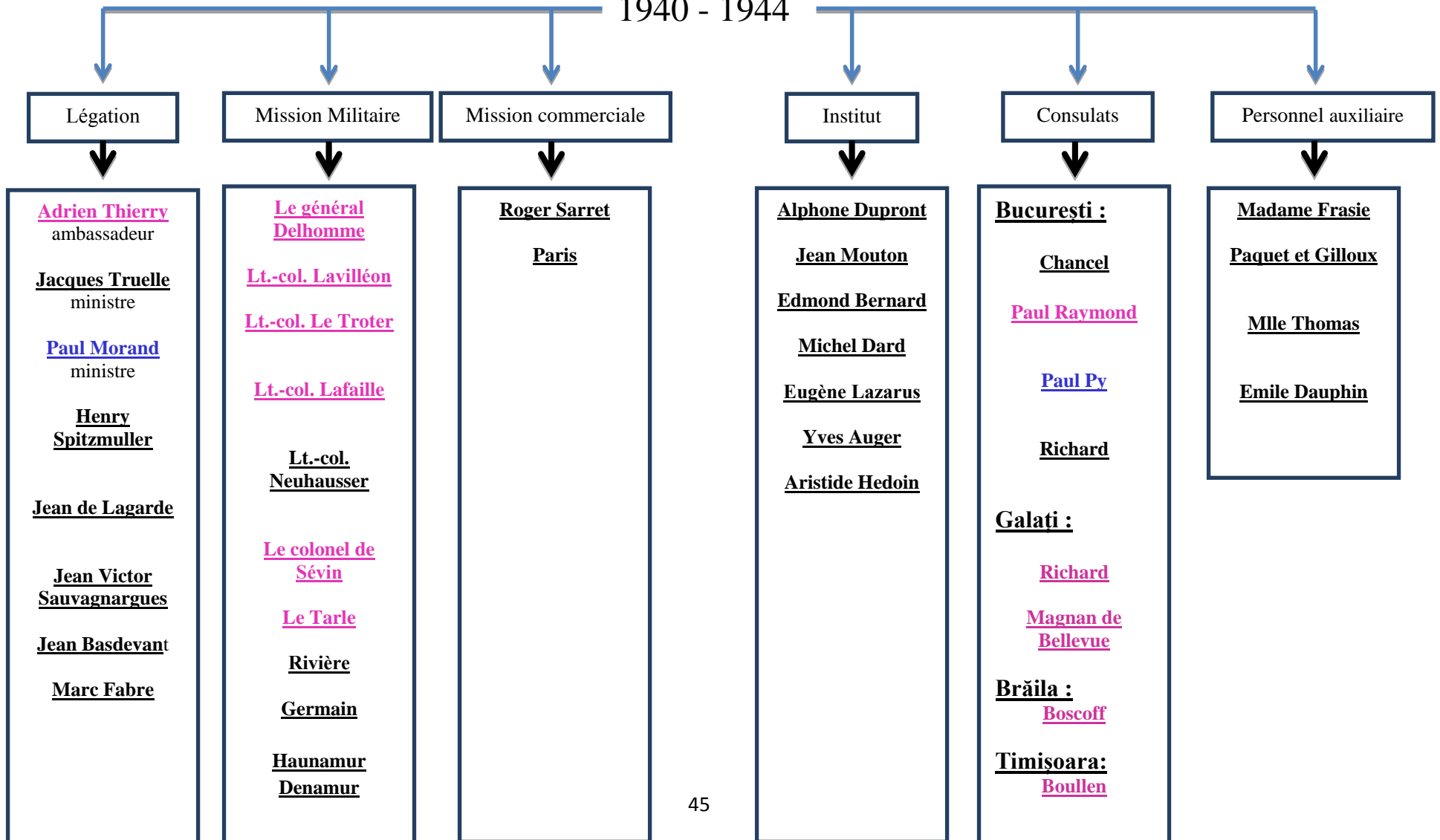
³⁹ Préface d'**André Kaspi**, dans *Documents diplomatiques français 1940 Tome II (11 juillet - 31 décembre 1940)*, Ministère des Affaires Étrangères, dirigé par André Kaspi, Édition P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2009.

⁴⁰ Pour ce sujet voir Robert Aron, *op. cit.*, et Robert O. Paxton, *op. cit.*

etc. Reste à souligner que seulement dans le cas du ministre Paul Morand et du consul Py on peut affirmer qu'ils étaient fidèles au régime de Vichy.

Le corps diplomatique français en Roumanie

1940 - 1944



Constanta :

Seguinaud

Cluj :

Peuch

Claudon ?

Légende :





-  - La collaboration avec la France Libre – **démontrée**
-  - La collaboration avec la France Libre - **supposée**
-  - Les fidèles du régime de Vichy
-  - On n'a pas de preuves

Fig. 9. Le corps diplomatique français en Roumanie 1940-1944

Ainsi, on peut affirmer que **la diplomatie du régime de Vichy en Roumanie a été un échec**, mais pas la diplomatie française en général, parce que la France du général de Gaulle a continué à être représentée à Bucarest après les événements d'août 1944 et les diplomates français ont fait la transition de Vichy à la IVe République.

Même si la France vivait sa propre défaite, les représentants français à Bucarest et les autorités de Vichy ont entendu le drame que la Roumanie vivait, et par cette non-participation à ce que « les Roumains tenaient pour une injustice », les rapports diplomatiques entre les deux pays ont continué pendant toute la période de la Deuxième Guerre Mondiale, et ont connu des moments de réussite surtout dans le domaine culturel.

Bien sûr les relations diplomatiques entre les deux états ont été marquées par des moments de tension mais aussi par des épisodes de collaboration.

Comme nous avons déjà signalé à travers cette recherche au cours de 1940-1942, entre la Roumanie et la France ont eu lieu 15 épisodes du conflit, les malentendus ont tourné autour de deux questions : le statut de citoyens français en Roumanie et les limitations imposées aux membres de la Mission Militaire Française dans leur activité. On peut donc affirmer que les mesures d'expulsion prises par la Roumanie contre les ressortissants français et le statut des membres de la Mission Militaire Française en Roumanie ont été les principales causes des conflits entre les deux pays pour la période 1940-1942.

En ce qui concerne l'activité de la Mission Militaire Française en Roumanie, il est impossible de lire toute la politique étrangère de Vichy à travers la seule analyse de son activité. L'étude des Archives nous permet cependant de tirer quelques conclusions.

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, les attachés militaires, navals et de l'air ont représenté pour Vichy avant tout un élément fondamental de sa présence dans le monde. Sans le savoir, bien sûr, ils se sont trouvés dans le cœur de la politique étrangère de l'État français et dans le centre de la lutte pour la légitimité entre la France Libre et Vichy. Leur action, si modeste qu'elle soit, a consisté au passage de l'appareil diplomatique et militaire du champs du régime de Vichy dans celui de la France Libre. Ces agents apparaissent parfois comme des

acteurs, mais le plus souvent en tant que spectateurs « d'une chronique sur l'impuissance »⁴¹ celle des diplomates de l'État français.

Conseiller technique du ministre, l'attaché militaire, naval et de l'aviation a été chargé de mener des négociations avec les autorités du pays où il a été accrédité et il s'est montré incapable de défendre les intérêts militaires françaises.

Dans les moments de collaboration on a inclus l'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France, épisode qui peut être considéré comme une réussite de la diplomatie de ces années marquées par le déroulement de la Deuxième Guerre Mondiale. On est d'accord aussi avec l'affirmation de Gavin Bowd, qui dans le livre cité, soutient que ce geste humanitaire voulait masquer aussi la dure réalité des rapports commerciaux qui existaient entre la Roumanie et la France. Cette activité humanitaire a représenté aussi un nouvel instrument de la propagande roumaine en France dans les moments où les domaines politique et économique passaient par une zone d'ombre. Même si la Roumanie participait activement à la guerre, elle a trouvé les moyens d'aider le pays avec lequel elle était liée du point de vue culturel et spirituel.

L'antisémitisme du Gouvernement Antonescu et du Gouvernement Pétain représente une réalité connue et qu'aujourd'hui personne ne peut nier, mais bien sûr pas tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont eu à faire avec ces régimes ou les ont servis, et qui doivent être inclus dans la même catégorie. Le ministre Dinu Hiott, le secrétaire de légation Dumitru Metta, le ministre Jacques Truelle, le directeur de l'Institut Français des Hautes Études et de la Mission Universitaire Française, Jean Mouton, sont des exemples qui confirment cette hypothèse, où chaque cas mérite une analyse propre. En ce qui concerne l'activité du ministre Hiott, les Archives nous présentent six interventions essentielles pour obtenir une amélioration de la situation de l'avocat Rosental, et à la fin le bout a été atteint, car le célèbre avocat a survécu à la Deuxième Guerre Mondiale. Sa réaction devant la législation roumaine antisémite, et surtout son refus d'appliquer la directive de l'amiral Darlan sur la délivrance de « *certificats ethniques* » aux citoyens français qui étaient à l'étranger, nous montre qu'il a joué aussi un rôle politique, qu'il a été un acteur actif dans cette région de l'Europe et que

⁴¹ **Philippe Lasterle**, « Les attachés navals français (1940-1944) : mesure d'un rôle diplomatique », dans *Relations internationales*, n° 107, Édition SEHRIC, Paris, 2001, p. 354.

dans ces temps obscurs de la Deuxième Guerre Mondiale il a réussi à garder ses convictions et à agir en conséquence.

L'évolution de la politique extérieure du régime de Vichy pendant la Deuxième Guerre Mondiale peut être lue en analysant sa politique envers la Roumanie. Si pendant le mandat de Jacques Truelle on est devant un acteur actif, un informateur, un collaborateur de la France Libre, donc un « *vichysto - résistant* », une fois l'arrivée de Paul Morand en Roumanie on est devant un acteur passif, un diplomate – écrivain, un proche de Pierre Laval, et un sympathisant de l'Allemagne. Si Truelle s'est proposé de poursuivre « une politique traditionnelle d'amitié, quels que puissent être les changements intervenus dans le monde »⁴², pour Paul Morand cela s'est résumé « à être-là » et « à faire de la présence ».

Sources :

Archives :

Archives du Ministère des Affaires Étrangères français Paris (ci-après AMEF), Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries C- État Français :

Dossier 1 – Dossier général, affaires étrangères (2 juillet 1940-17 août 1944) ;

Dossier 2- Documentation et affaires diverses (17 juin 1940-18 mai 1944) ;

Dossier 3- Messages du Maréchal Pétain (23 juin 1940- 17 juin 1944) ;

Dossier 4- Composition listes, affaires diverses (18 mai 1940-29 août 1944) ;

Dossier 5- Réunions interministérielles (26 juin 1940-14 novembre 1942) ;

Dossier 6 - Déclarations de membres du gouvernement (19 septembre 1940 – 1er octobre 1943) ;

Dossier 8 - Organisation dossier général, déclarations du Secrétaire d'État, fonctionnaires mis à la disposition du Ministre des Affaires Étrangères (28 juin 1940-20 novembre 1942) ;

Dossier 11- Notes et affaires diverses (25 juillet 1940- 16 octobre 1944) ;

Dossier 12 - Divulgarion de documents et destruction abusive des papiers d'État (15 juillet 1940-28 août 1944) ;

Dossier 15 - Ministère des affaires étrangères. Publication d'articles ou d'ouvrages par les agents des services extérieurs et les fonctionnaires du département (22 janvier 1940-8 avril 1943) ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries Z- Europe, sous série Roumanie :

Dossier 675- Corps diplomatique et consulaire français, attachés militaires (juin 1940- juillet 1944) ;

Dossier 676- Corps diplomatique et consulaire roumain (juin 1940-mai 1944) ;

Dossier 677- Décorations-novembre (1940-février 1941) ;

Dossier 678-questions diplomatique (septembre 1940-mai 1944) ;

Dossier 679 – (juin 1940-février 1944) ;

⁴² Télégramme envoyé par Jacques Truelle, mars 1941, **Archives du Ministère des Affaires Étrangères Roumain, Bucarest (ci-après AMER)**, carton n° 288.

Dossier 680- (juillet 1940-août 1943) ;
 Dossier 681- (juin 1940-décembre 1941) ;
 Dossier 682- (février-septembre) ;
 Dossier 683- Politique intérieure (juin 1942-juillet 1943) ;
 Dossier 684- Questions religieuses (octobre 1940-janvier 1943) ;
 Dossier 685- Israélites (août 1940-avril 1944) ;
 Dossier 686- Politique extérieure (juin 1940-février 1944) ;
 Dossier 687- Conflit romano-germano-russe (septembre 1940-mars 1941) ;
 Dossier 688- Guerre romano-russe (août-mars 1941) ;
 Dossier 689- Idem (avril 1941-31 décembre 1942) ;
 Dossier 690- Idem (1er janvier 1943-14 septembre 1944) ;
 Dossier 691- Minorité allemande (août 1940-mars 1942) ;
 Dossier 692- Roumanie - Yougoslavie (avril-septembre 1941) ;
 Dossier 693- Propagande décembre 1940-février 1944) ;
 Dossier 694- Frontières et passeports (juin 1940-février 1944) ;
 Dossier 695- Situation économique. Agriculture. Industrie (août 1940-février 1944) ;
 Dossier 696- Commerce (Juin 1940-mai 1944) ;
 Dossier 697 - Pétrole (Juillet 1940-février 1944) ;
 Dossier 698 - Finances (août 1940-mars 1944) ;
 Dossier 699 - Ports. Navigation. Voies de communication. Chemins du fer (septembre 1940-janvier 1944) ;
 Dossier 700 - Instruction publique. Relations culturelles avec la France (août 1940-janvier 1944) ;
 Dossier 701 - Usage du français dans la correspondance postale (1941- janvier-septembre) ;
 Dossier 702 - Français en Roumanie (juin 1940-mai 1944) ;
 Dossier 703 - Français en Roumanie. Dossiers individuels ;
 Dossier 704 - Arrestation de Français dossier général et dossiers individuels (mars 1941-avril 1942) ;
 Dossier 705- Roumains en France (juillet 1940-mai 1944) ;
 Dossier 706- Affaires diverses- (juin 1940-juin 1944) ;
AMEF, Fonds Guerre 1939-1945- Londres-Alger, série Londres (Conseil Nation Français juin 1940-juillet 1943) :
 Dossier 274- Roumanie, dossier général (22 juin 1940-1 juillet 1943) ;
 Dossier 285- Informations générales sur la Bulgarie, Roumanie, France, Italie, Allemagne (24 septembre 1942- 18 juin 1943) ;
 Dossier 300 – Situation et opinion en France ;
 Dossier 303 – Nomination et discours de Laval ;
 Dossier 439 – Questions Militaires et Maritimes. Volontaires. Roumanie ;
 Dossier 496 – Général de Gaulle ;
AMEF, Fonds Guerre 1939-1945- Londres-Alger, Alger-CFLN /GPRF, série Alger :
 Dossier 744 – Personnel de postes diplomatiques (décembre 1942-septembre 1944) ;
 Dossier 1417- Dossier général (décembre 1942-décembre 1943);
 Dossier 1418- Idem (janvier -avril 1944) ;
 Dossier 1419- Idem (mai -septembre 1944) ;
AMEF, Fonds Guerre 1939-1945- Londres-Alger, série Papiers Massigli :
 Dossier 1471 – Relations avec la Roumanie (janvier – mars 1943) ;

Dossier 1479- Correspondance avec le général de Gaulle (janvier 1943-août 1944) ;
 Dossier 1484- Correspondance avec les représentants du CFLN à l'étranger et du personnel des A.E (correspondance avec J. Truelle et H. Spitzmuller qui écrit sous le pseudonyme de « Dr. Goudéa ») ;
 Dossier 1485- Correspondance diverses (1943-1944) ;
 Dossier 1488- Dossier réserve (1943-1944) ;
 Dossier 1489- Télégrammes dictés par le commissaire aux affaires étrangères (1943-1944) ;
AMEF, Fonds Guerre 1939-1945- Londres-Alger, série Commissaires aux Affaires Étrangères :
 Dossier 1530- représentations étrangères en France après le débarquement (mai-septembre 1940) ;
 Dossier 1572 – télégrammes d'Ankara arrivés ;
 Dossier 1573 - télégrammes d'Ankara arrivés et départ (août 1944-octobre 1944) ;
AMEF, Fonds Personnel, série 3 nominative :
 Dossier 53 – dossier Jules François Charles-Roux ;
 Dossier 193- dossier personnel Paul Morand ;
 Dossier 271 – dossier personnel Adrien Thierry ;
 Dossier 277 – dossier personnel Jacques Truelle.
AMEF, Fonds Personnel, série dossiers généraux 1833-1973:
 Dossier 370 – correspondance avec les postes diplomatiques -Roumanie 1940-1944 ;
 Dossier 509 – agents auxiliaires correspondance avec les postes diplomatiques – Haïti vers la Roumanie 1940-1944.
AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Baudouin :
 Dossier 7 – Balkans ;
 Dossier 10 –Discours et déclarations. Projets des lettres Hitler et Ribbentrop. Télégrammes aux postes - divers (juin – octobre 1940) ;
 Dossier 12 – Relations franco-américaines et Mers-el-Kébir, Flotte danubienne (19 juin-19 octobre 1940) ;
 Dossier 16 – Rapports franco-anglais (25 mai – 12 octobre 1940) ;
AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Bureau d'Étude Chauvel :
 Dossier 1- Roumanie (21 janvier 1943- 3 juin 1944) ;
 Dossier 8- Documentation avril 1942- juin 1942 ;
 Dossier 34 – Balkans- Questions danubiennes (19 novembre 1940 – 17 février 1942) ;
 Dossier 41 – Roumanie (18 juillet 1940- 6 juillet 1943) ;
 Dossier 71- Les Juifs (30 avril 1940 – 29 février 1944) ;
 Dossier 77 – Le Maréchal (14 juillet 1940- 26 décembre 1941) ;
 Dossier 78 – Idem (3 janvier 1942 – 6 juin 1944) ;
 Dossier 120 – Relations romano – hongroises – question de Transylvanie (1940 – 1943) ;
 Dossier 194 – 23 novembre 1940 – 6 juin 1944 ;
 Dossier 195 – Politique Alger. Darlan ;
 Dossier 209 – Télégrammes : Ankara, Bucarest ;
AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Cabinet Georges Bonnet et Direction Politique :
 Dossier 2 – France- Grande-Bretagne. Tchécoslovaquie – Petite Entente ;
 Dossier 11 – Pologne, projet d'accord anglo-franco-roumain 28 mars 1939. Roumanie relation avec la France (9 mai 1938-22 août 1939) ;
AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Charles-Roux :

Dossier 1 – Notes du secrétaire général au ministre (28 mai – 14 octobre 1940). Notes d’audience d’ambassadeurs étrangers en France (22 juin – 11 octobre 1940) ;

Dossier 11 – « Dossier personnel » de Charles-Roux (20 octobre 1940 – 28 février 1947). Notes et papiers concernant le gouvernement de Vichy 25 mai 1943 – 16 juillet 1945. Dossier sur Paul Baudouin ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Fouques -Duparc:

Dossier 59 – Roumanie (30 août 1938 – 16 juin 1940). Pétrole (16 août – 15 novembre 1939) ;

Dossier 60 – Roumanie-Pologne (6 mai – 19 septembre 1939). Roumanie – U.R.S.S (18 avril 1938- 12 juin 1940) ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Happenot:

Dossier 2 – Balkans (1939) ;

Dossier 4 – Roumanie (1939) ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Reynaud :

Dossier 3 – Italie. Balkans (1940) ;

Dossier 4 – Conseil des Ministres du 8 juin, 10 avril, 6 juin 1940 ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Laval :

Dossier 2 – Télégrammes agents. Télégrammes signalés ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Papiers Rochat :

Dossier 10- Balkans (15 septembre 1939-31 décembre 1940) ;

AMEF, Fonds Papiers 1940, Série Supplément :

Dossier 4 - La Charité-sur-Loire ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries Y-Internationales :

Dossier 41- Affaires politiques, gouvernement provisoire (1942-1945) ;

Dossier 43 - Affaires militaires stratégiques- octobre (1944- mars 1948) ;

Dossier 100 - Armistice de 1940 franco -allemand- novembre (1944- août 1946); Dossier 101- Armistice de 1940, documentation (frais d’occupation) ;

Dossier 102- Armistice de 1940- armistice franco-italien du 25 juin 1940 ;

Dossier 103- Affaires militaires stratégiques (octobre 1944- mars 1948) ;

Dossier 288 – Politique extérieure française (1 juillet 1940 – 6 mai 1944) ;

Dossier 289 – Rapports franco-allemands (14 août 1940 – 16 août 1941) ;

Dossier 290 – Idem (2 septembre 1941- 21 juillet 1944) ;

Dossier 291 - Rapports franco-allemands. Documentation et affaires diverses (5 octobre 1940 – 7 novembre 1943 ;

AMEF, Correspondance politique et commerciale, 1914-1940, Tome I, Fonds Europe 1930-1940, Série Z, Roumanie :

Dossier 236 - Rapports et procès verbaux (février 1932 - mai 1940) ;

AMEF, Fonds Europe 1944-1970, série Roumanie :

Dossier 1 – Légation de France (6 septembre 1944- 1947) ;

Dossier 3 – Corps diplomatique et consulaire roumain en France (28 août 1944 à 12 mars 1946) ;

Dossier 5 – Roumanie. Analyse de la Presse (3 octobre 1944 – 27 juillet 1948) ;

Dossier 8- Politique intérieure (octobre 1944-octobre 1945) ;

Dossier 9- Politique intérieure (6 novembre 1945-26 juin 1946) ;

Dossier 17- Questions dynastiques (septembre 1944-mars 1949) ;

Dossier 19- Questions religieuses (septembre 1945-juin 1949) ;

Dossier 20- Politique extérieure (31 août 1944-24 décembre 1947) ;

Dossier 22- Politique extérieure. Reconnaissance du gouvernement roumain (19 décembre 1945-21 janvier 1947) ;

Dossier 26- Relation avec la France (4 septembre 1944-21 janvier 1947) ;

Dossier 29- Paix (12 septembre 1944-31 août 1946) ;

Dossier 38- Œuvres françaises en Roumanie (30 décembre 1944-26 juin 1948) ;

Dossier 41- Français en Roumanie (9 septembre 1944 – 5 mars 1949) ;

Dossier 42- Roumains en France (1^{er} septembre 1944 – 21 janvier 1949) ;

Dossier 43- Biens et intérêts Roumains en France (24 octobre 1940- 20 mai 1949) ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries Z- Europe, sous- série Allemagne :

Dossier 102 – Archives de la Charité-sur-Loire (3 juillet – 20 octobre 1941) ;

AMEF, Fonds Correspondance politique et commerciale 1914 à 1940, séries Z-Europe, Sous-série Roumanie 1930-1940 :

Dossier 181 - Roumaine (1939-janvier 1940) ;

Dossier 200 - Bessarabie (janvier 1930- 22 mars 1940) ;

AMEF, Fonds Cabinet du Ministre Cabinet G. Bidault 1944-1947, Série Cabinet du Ministre, Sous- série G. Bidault (1944-1947) :

Dossier 24 - Roumanie (octobre 1946-juillet 1948) ;

Dossier 55 - Roumanie (janvier 1946 - avril 1948) ;

AMEF, Fonds Cabinet du Ministre 1940-1944, Série Cabinet du Ministre :

Dossier 1 - Correspondance (mai -juin 1941) ;

Dossier 4 – Idem (novembre 1941) ;

Dossier 5 – Idem (janvier- 19 février 1942) ;

Dossier 9 - Idem (janvier - juin 1943) ;

Dossier 11 - Télégrammes (mai 1941-octobre 1944) ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945 Vichy, série Protocol :

Dossier 5- Protocole, série A Roumanie (25 septembre 1940-13 octobre 1944) ;

Dossier 13- Roumanie (9 juillet 1940- 11 mars 1944) ;

Dossier 35- Représentation diplomatique (27 octobre 1940-6 août 1944) ;

Dossier 40- Essence (9 juin 1944- 29 juin 1945) ;

Dossier 41- Les membres du corps diplomatique ;

Dossier 42- Protocole, série A. Circulaires au C.D (9 avril 1941-8 juin 1943; Liste C.D 1944 ;

Dossier 43- Questions concernant l’auxiliaires (19 mai 1942 – 7 octobre 1944) ;

Dossier 44- Circulaire au corps diplomatique ;

Dossier 63- Protocole, série B - Roumanie 12 août 1940 – 7 novembre 1941 ;

Dossier 65- Protocole, série C – Notifications étrangères. Abdication de roi Carol. Avènement du Roi Mihai 1^{er} (10 septembre – 9 novembre 1940) ;

Dossier 66- Protocole, série C. Notification des cabinets français (juillet 1940 – 29 août 1944). Ministère des Affaires étrangères (24 décembre 1940 – 1er septembre 1944) ;

Dossier 67- Liste officielles des personnalités françaises et étrangères ;

Dossier 93- Protocole, série D. Légion d’honneur français en France et à l’étranger (18 juin 1935 – 13 juillet 1944) ;

Dossier 107- Protocole, série D. Décoration étrangères ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries Relations commerciales, sous-série Roumanie :

Dossier 346- Mission Wenger (1940) ;

Dossier 347- Rapport de la mission Wenger (24 janvier 1942) ;
Dossier 348- Accords franco-roumains ;
Dossier 349- Généralités sur les accords franco-roumains (juin 1940 – juillet 1944) ;
Dossier 350- Fonds culturels ;
Dossier 351- Affaires financières en Roumanie (Rosenthal) ;
Dossier 352- Intérêts français en Roumanie ;
Dossier 353- Idem ;
Dossier 354- Renseignements commerciaux sur la Roumanie (juin 1940 - décembre 1941) ;
Dossier 362- Idem ;
Dossier 363- Idem ;
Dossier 364- Accord franco-roumain mars 1943 ;
Dossier 365- Livraison matériel de guerre ;
Dossier 366- Bons de pétroles transformés en produits ;
Dossier 367- Idem ;

AMEF, Fonds Guerre 1939-1945-Vichy, séries Presse et information :

Dossier 18- Journalistes roumains ;
Dossier 19- Idem ;
Dossier 25- Régime des journaux et des journalistes en France ;
Dossier 27- O.I.F (Office Français d'Information). Dossier général d'Information ;
Dossier 28- O.I.F ;
Dossier 46- Roumanie ;
Dossier 63- Journaux étrangères. Roumanie ;
Dossier 68- Règles concernant les communications, la correspondance etc. ;
Dossier 77- Service de presse. Informations des Postes. Roumanie ;

Archives du Service Historique de l'Armée de terre (ci-après ASHAT), Fonds P, Série 1 P-Vichy : défense nationale :

Dossier 44- Notes d'organisation : bulletins de renseignements expédiés concernant le déroulement des opérations et la situation dans les pays étrangers (mai - juillet 1941) ;
Dossier 46- Études mensuelles sur la situation générale et stratégique : étude sur les armées soviétiques au printemps 1943 ; informations diverses sur la situation politique en Roumanie (mars 1942-novembre 1943) ;
Dossier 47- Revue de la presse étrangère pour l'année 1942 ;
Dossier 48- Idem ;

ASHAT, Fonds P, Série 3 P – Vichy, 2^e bureau : État - Major de l'armée :

Dossier 106 – Attachés Militaires Roumanie (1941-1942) ;

ASHAT, Fonds N, Série N 1920-1940 : E.M.A et attachés militaires :

Dossier 3053 – Attachés Militaires Roumanie (1939-1940) ;

Collection de documents :

1. **Brătianu, G., Maria, Roumanie 1938-1940 vue de France, Recherches dans les archives françaises**, Paris, 1996.
2. *Documents diplomatiques français 1939 (3 septembre-31 décembre 1939)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de André Kaspi, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2002.

3. *Documents diplomatiques français Les armistices de juin 1940*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de André Kaspi, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2003.
4. *Documents diplomatiques français 1940 Tome I (1^{er} janvier-10 juillet 1940)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de André Kaspi, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2004.
5. *Documents diplomatiques français 1940 Tome II (11 juillet - 31 décembre 1940)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de André Kaspi, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2009.
6. *Documents diplomatiques français 1944 Tome II (9 septembre – 31 décembre 1944)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de Georges-Henri Soutou, Imprimerie Nationale, Paris, 1996.
7. *Documents diplomatiques français 1945 Tome I (1^{er} janvier- 30 juin)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de Georges-Henri Soutou, Imprimerie Nationale, Paris, 1998.
8. *Documents diplomatiques français 1945 Annexes (11 septembre – 2 octobre)*, Ministère des Affaires Étrangères, Imprimerie Nationale, Paris, 1996.
9. *Documents diplomatiques français 1946 Tome I (1^{er} janvier-30 juin)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de Georges-Henri Soutou, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2003.
10. *Documents diplomatiques français 1946 Tome I (1^{er} juillet- 31 décembre)*, Ministère des Affaires Étrangères, sous la direction de Georges-Henri Soutou, éditeur P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2004.
11. *Documents françaises inédits. Les entretiens de Gaulle-Staline de décembre 1944* in « *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, Édition de la nouvelle critique, n° 12, 1959.

Bibliographie :

Instrument de travail (annuaires, dictionnaires) :

1. *Annuaire diplomatique et consulaire de l'État français pour 1941*. Nouvelle série, tome LI, Vichy, Imprimerie Wallon, 1941.
2. *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1936*. Nouvelle série, tome XLVII, Paris, Imprimerie Nationale, 1936.
3. *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1937*. Nouvelle série, tome XLVIII, Paris, Imprimerie Nationale, 1937.
4. *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1938*. Nouvelle série, tome XLIX, Paris, Imprimerie Nationale, 1938.
5. *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1939*. Nouvelle série, tome L, Paris, Imprimerie Nationale, 1939.
6. *Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1947*. Nouvelle série, tome LI, Paris, Imprimerie Nationale, 1947.

7. **Allain, Jean-Claude ; Autrand Françoise ; Bély, Lucien, Contamine, Philippe ; Guilen, Pierre ; Lentz, Thierry, Soutou, Georges Henri ; Theis, Laurent ; Vaïsse, Maurice, *Histoire de la diplomatie française*, Perrin, Paris, 2005.**
8. **Bély, Lucien ; Soutou, Georges Henri ; Theis, Laurent ; Vaïsse, Maurice, *Dictionnaire des Ministres des Affaires Étrangères*, Fayard, 2005.**
9. **Berridge, Geoff, R.; Alan, James, *Dictionary of Diplomacy*, Second Edition, Palgrave Macmillam, New York, 2003.**
10. **Broche, François ; Caïtucoli, Georges ; Muracciole, Jean-François, *Dictionnaire de la France Libre*, Édition Robert Laffont, Paris, 2010.**
11. **Cointet, Michel ; Cointet, Jean-Paul, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Édition Tallandier, 2000.**
12. **Frangulis, Antoine-F., *Dictionnaire de la diplomatie*, vol. V, Académie diplomatique internationale, Éditeur Académie diplomatique internationale, Paris, 1948.**
13. **Pancraccio, Jean-Paul, *Dictionnaire de la Diplomatie*, Dalloz, Paris, 2007.**
14. **Sirinelli, Jean-François, *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Presses Universitaires de France, 1995.**
15. **Young, Robert, J., *French Foreign Policy (1918-1945). A Guide to research and research materials*, Wilmington Scholarly Resources, 1991.**

Ouvrages généraux et spéciaux :

1. **Aglion, Raoul, *de Gaulle et Roosevelt*, Plon, Paris, 1984.**
2. **Aron, Robert, *Histoire de Vichy*, Fayard, 1954.**
3. **Azéma, Jean-Pierre (sous la direction), *Jean Moulin face à l'histoire*, Flammarion, Paris, 2000.**
4. **Baillou, Jean, *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, t. II: 1870-1980, Paris, Édition du CNRS, 1984.**
5. **Belot, Robert, *La Résistance sans de Gaulle*, Fayard, 2006.**
6. **Bérard, Armand, *Un ambassadeur se souvient*, tome 1, Plon, Paris, 1976.**
7. **Burrin, Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Édition du Seuil, 1995.**
8. **Charles-Roux, François, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères (21mai-1 novembre 1940)*, Plon, 1949.**
9. **Chastenet, Jacques, *De Pétain à de Gaulle, juillet 1940-août 1944*, Fayard, Paris, 1971.**
10. **Chauvel, Jean, *Commentaire. De Vienne à Alger (1938-1944)*, vol. I, Fayard, Paris, 1971.**
11. **Colliar, C.A., Manin, A., *Droit diplomatique et histoire diplomatique*, Tome II-Europe, Édition Montchrestien, Paris, 1970.**
12. **Cotta, Michel, *La collaboration, 1940-1944*, La deuxième édition, Armand Colin, Paris, 1964.**
13. **Doise, Jean, Vaïsse, Maurice, *Diplomatie et outil militaire 1871-1969*, Imprimerie Nationale, Paris, 1987.**
14. **Dreyfus, François-Georges, *Histoire de Vichy*, La deuxième édition, Édition de Fallois, Paris, 2004.**

15. **Duroselle, Jean-Baptiste**, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, 10ème édition, Dalloz, Paris, 1990.
16. **Haye, G. Henry**, *La Grande Éclipse franco-américaine*, Plon, Paris, 1972.
17. **Kaspi, André**, Qu'est-ce que la Shoah? in „*Les Cahiers de la Shoah*”, Université Paris 1, Édition Liana Levi, Paris, 1993-1994, pp.13-30.
18. **Kersaudy, François**, *de Gaulle et Roosevelt. Le duel au sommet*, Perrin, 2004.
19. **Launay de, Jacque**, *Secrets diplomatiques 1939-1945*, 2^{ème} Édition, Brepols, Bruxelles, 1963.
20. **Idem**, *Histoire de la diplomatie secrète de 1914 à 1945*, Gérard, Bruxelles, 1966.
21. **Michel, Henri**, *Pétain, Laval, Darlan, trois politiques?*, Flammarion, Paris, 1972.
22. **Idem**, *Vichy, année 40*, Robert Laffont, Paris, 1966.
23. **Morand, Paul**, *Journal d'un attaché d'ambassade, 1916-1917*, Édition Gallimard, Paris, 1996.
24. **Paxton, O., Robert**, *La France de Vichy, 1940-1944*, Édition du Seuil, 1997.
25. **Perrenoud, Marc**, *Banquiers et diplomates suisses (1938-1946)*, Édition Antipodes, Lausanne, 2011.
26. **Queuille, Pierre**, *Histoire diplomatique de Vichy*, Ed. Albatros, Paris, 1976.
27. **Rémy, Pierre-Jean**, *Trésors et secrets du Quai d'Orsay*, Édition Jean-Claude Lattès, 2001.
28. **Renouvin, Pierre**, *Histoire des relations internationales. Les crises du XXè siècle, De 1929 à 1945*, Vol. II, Hachette, 1958.
29. **Stan, Ana-Maria**, *La France de Vichy et la Roumanie (1940-1944)*, Académie Roumaine, Centre d'Études Transylvaines, Cluj-Napoca, 2007.
30. **Stucki, Walter**, *La fin du régime de Vichy*, Édition de la Baconnière, Neuchatel, 1947.
31. **Vergez-Chaignon, Bénédicte**, *Les Vichysto-Résistants de 1940 à nos jours*, Perrin, 2008.
32. **Ulrich-Pier, Raphaële**, *René Massigli (1888-1988). Une vie de diplomate*, Tome I, II, Direction des Archives du Ministère des Affaires Étrangères, P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, Bruxelles, 2006.
33. **Weck, René de**, *Journal de guerre (1939-1945). Un diplomate suisse à Bucarest*, édité par Simon Roth, SHSR et la Libération, Genève, 2001.
34. **Wieviorka, Olivier**, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949*, Seuil, Paris, 1995.

Articles et Études :

1. **Adamthwaite, Anthony**, « La Recherche française et la réinvention de l'histoire diplomatique », dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 4, 2005, Édition A. Pedone, Paris, pp. 343-360.
2. **Albertelli, Sébastien**, « Les services secrets de la France libre : le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), 1940-1944 », dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 242, avril 2011, PUF, pp.7-26.
3. **Andréani, Gilles**, « À propos de trois commémorations: Verdun, Trafalgar et la capitulation allemande du 8 mai 1945 », dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1, 2012, Édition A. Pedone, Paris, pp. 35-45.

4. **Barasz, Johanna**, « De Vichy à la Résistance: les vichysto-résistants 1940-1944 », dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 242, avril 2011, PUF, pp.27-50.
5. **Barbas, Jean-Claude**, « L'idée de Patrie et de Nation dans les discours de Philippe Pétain, chef de l'État français (juin 1940-août 1944) », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 177, 1994, P.U.F, pp. 31-61.
6. **Bartov, Omer**, « Propositions d'approches nouvelles pour l'étude de l'Holocauste », dans *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, n 4, Édition Liana Levi, Paris, 1996-1997, pp.151-.181.
7. **Idem**, « Philippe Pétain, la guerre racontée aux Français (17 juin 1940-20 août 1944) », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 184, 1996, P.U.F, pp. 129-144.
8. **Bichiș, Adriana**, « De Vichy à la Résistance. Le cas du diplomate Jacques Truelle » dans *Studia Europaea*, n° 3/2012, pp. 189-208, Cluj-Napoca, ISSN (print): 1224-8746
9. **Bichiș, Adriana**, « Moments de tension entre Vichy et Bucarest (juillet 1940-février 1941) » dans *Analele Universității din Craiova. Istorie*, XVII, n° 2 (22)/2012, Craiova, pp. 123-136, ISSN: 1224-5704.
10. **Bichiș, Adriana**, « Solomon Rosental – au sujet de la correspondance entre la Roumanie, l'Allemagne et la France », dans *Revista Universității Petru Maior, seria Historia*, n° 2/2012, Târgu Mureș, pp. 117-127, ISSN: 1582-8433.
11. **Bichiș, Adriana**, « L'aide humanitaire accordée par la Roumanie à la France pendant la Deuxième Guerre Mondiale » dans *Studia Europaea*, n° 1/2013, Cluj-Napoca, pp.153-170.
12. **Bichiș, Adriana**, « Henry Spitzmuller – un acteur des relations franco-roumaines (1940-1944) » dans *Codrul Cosminului, Revista Universității Ștefan cel Mare*, vol. XIX, n° 1/2013, pp. 77-92, Suceava, ISSN: 1224-032X.
13. **Bichiș, Adriana**, « La Transylvanie dans les documents diplomatiques français pendant la Deuxième Guerre Mondiale (30 août 1940 – 9 mars 1945) » dans *Modelling the New Europe*, n° 8, august, 2013, Cluj-Napoca, pp. 61-78, ISSN 2247-0515.
14. **Bichiș, Adriana**, « Transition et démocratie en Afrique du Nord Étude de cas : la Tunisie », dans *Cha(lle)nging Democracy at the Beginning of the Third Millenium*, dirigé par Monica MERUȚIU, Christian SCHUSTER, Ciprian BOGDAN, EFES, Cluj-Napoca, 2012, pp. 261-271, ISBN 978–606–526–125–9.
15. **Bichiș, Adriana**, « La diplomatie de la France de l'armistice à Montoire (22 juin – 24 octobre 1940) » dans *Analele Universității din Craiova. Istorie*, n° 2 (24)/2013, Craiova, (en cours de publication).
16. **Bichiș, Adriana**, « Paul Morand, un ministre « d'élite » dans *Elites and the South-East European Culture*, dirigé par Iulian Boldea, Cornel Sigmirean, Editura Editura Lambert Academic Publishing, 2013 (en cours de publication).
17. **Bobin, David**, « Pétain, Giraud ou de Gaulle? Le personnel diplomatique face au choix, 1940-1944 » dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 3, 2008, Édition A. Pedone, Paris.
18. **Boussard, Isabel**, « Les États-Unis et le ravitaillement en France (1940-1942) dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 185, janvier 1997, PUF, pp. 55-76.

19. **Calafeteanu, Ion**, « Les relations économiques germano-roumaines de 1933 à 1944 » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 135, 1985, P.U.F, pp. 23-36.
20. **Catala, Michel**, « Vichy, Madrid, Berlin face à l'enjeu nord-africain et à la neutralité de la Méditerranée occidentale juin 1940-juin 1941 », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 189, 1998, P.U.F, pp. 75-94.
21. **Chapuis, Nicolas**, « Du secret des chancelleries à l'agora des réseaux : les nouveaux enjeux de l'écriture diplomatique » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 8, automne 2011, Grasset, pp. 63-66.
22. **Colson, Aurélien; Vivet Emmanuel**, « La négociation diplomatique s'enseigne-t-elle? » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 8, automne 2011, Grasset, pp. 67-72.
23. **Craig, Gordon A.**, « Diplomats and Diplomacy during the Second World War » dans *The diplomats 1939-1979*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1994, pp. 11-37.
24. **Defois Gérard, Sirat, René Samuel (le grand Rabbin) Stewart, Jacques (pasteur)**, « Peut-on croire en Dieu après Auschwitz? » dans *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, Édition Liana Levi, Paris, 1994-1995, pp. 11-34.
25. **Delaunay, Jean-Marc**, « L'Espagne et la France (1940-1945) » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 162, 1991, P.U.F, pp. 99-103.
26. **Épezy, Claude d'Abazac**, « Vichystes ou Résistants? Quelques itinéraires militaires » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 192, 1998, P.U.F, pp. 133-150.
27. **Delpla, François**, « Montoire: du nouveau? » dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 185, janvier 1997, PUF, pp. 81-94.
28. **Farré, Juan Avilès**, « L'ambassade de Lequerica et les relations hispano-françaises 1939-1944 », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 158, 1990, P.U.F, pp. 65-78.
29. **Godechat, Thierry**, « Le débarquement allié en Afrique du Nord et la politique étrangère du gouvernement de Vichy 8-13 novembre 1942 », dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 4, 2003, Édition A. Pedone, Paris, pp. 305-315.
30. **Idem**, « La France et l'Italie après l'armistice de 1940 : l'appel à la médiation du Saint-Siège », dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1, 2006, Édition A. Pedone, Paris, pp. 87-96.
31. **Gómez de las Heras Hernández, Maria Soledad, Sacristan, Esther**, « L'Espagne et le Portugal pendant la Deuxième Guerre Mondiale » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 158, 1990, P.U.F, pp. 79-92.
32. **Grison, Laurent**, « La diplomatie culturelle et les Juifs sous Vichy » dans *Historiens et géographes*, n° 368, octobre-novembre 1999, pp.189-196.
33. **Hamilton, Keith**, « La diplomatie des archives sous la Troisième République » dans *Revue d'histoire diplomatique*, n° 4, 2005, Édition A. Pedone, Paris, pp. 307-342.
34. **Harter, Hélène**, « La France dans la politique étrangère américaine 1939-1941 » dans *La France face aux crises et conflits européennes*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp.95-108.
35. **Huan, Claude**, « Les négociations franco-britanniques de l'automne 1940 » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 176, 1994, P.U.F, pp. 139-154.

36. **Jeannesson, Stanislas**, « Diplomatie et écrivain : deux métiers, une carrière ? » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 9, hiver 2011-2012, Grasset, pp. 85-90.
37. **Kaspi, André**, « Qu'est-ce que la Shoah? » dans *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, Édition Liana Levi, Paris, 1993-1994, pp.13-30.
38. **Lerner, Henri**, « Le nazisme et l'idéologie de Vichy dans la pensée du général de Gaulle » *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 180, 1995, P.U.F, pp. 63-90.
39. **Lévêque, François**, « La diplomatie dans l'impasse: les relations franco-soviétiques de septembre 1939 à juin 1941 » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 135, 1985, P.U.F, pp. 111-124.
40. **Louis, Henriette J.**, « Réactions américaines à la défaite française de 1940 : témoignages et enseignement » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 172, 1993, P.U.F, pp. 1-16.
41. **Mandelson, Jean ; Vaïsse, Maurice**, « Du bon usage des archives diplomatiques » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 2, hiver 2010, Grasset, pp. 75-82.
42. **Meltz, Renaud**, « L'âge d'or de l'entre deux-guerres » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 9, hiver 2011-2012, Grasset, pp. 95-104.
43. **Merglen, Albert**, « L'année 1940. L'opération allemande Félix » dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 188, décembre 1997, PUF, pp. 147-152.
44. **Michel, Henri**, « Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 124, 1984, P.U.F, pp. 73-97.
45. **Michelet, Louis-Christian**, « Pouvait-on réellement en juin continuer la guerre en Afrique du Nord? » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 174, 1994, P.U.F, pp. 143-160.
46. **Moisuc, Viorica**, « L'écroulement des alliances de la Roumanie à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 135, 1985, P.U.F, pp. 1-22.
47. **Nicault, Catherine**, « Que savaient les diplomates de la France Libre? » dans *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, n 4, Édition Liana Levi, Paris, 1996-1997, pp.77-122.
48. **Idem**, « Que savaient les diplomates de Vichy? » dans *Les Cahiers de la Shoah*, Université Paris 1, n° 3, Édition Liana Levi, Paris, 1996, pp. 87-128.
49. **Idem**, « De Pétain à de Gaulle: la trajectoire tourmentée du diplomate Jacques Truelle » dans *Terres Promises, Mélanges offerts à André Kaspi*, Publication de la Sorbonne, 2008, pp. 349-363.
50. **Paxton, Robert O.**, « Le régime de Vichy était-il neutre? » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 194, 1999, P.U.F, pp. 149-162.
51. **Poidevin, Raymond**, « René Mayeur et la politique extérieure de la France (1943-1953) » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 134, 1980, P.U.F, pp. 73-97.
52. **Rondeau, Daniel**, « Culture et diplomatie française » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 1, automne 2009, Grasset, pp. 89-91.
53. **Sellal, Pierre**, « L'écrivain diplomate, entre littérature et politique » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 8, automne 2011, Grasset, pp. 59-61.

54. **Stefanowicz, Janusz**, « Les traités de paix conclus après les Guerres Mondiales, étude comparée », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 152, 1988, P.U.F, pp. 25-38.
55. **Talpeș, Ioan**, « La politique militaire de la Roumanie » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 135, 1985, P.U.F, pp. 37-52.
56. **Teixeira, Pascal**, « Diplomatie et renseignement » dans *Mondes. Les Cahiers du Quai d'Orsay*, n° 2, hiver 2010, Grasset, pp. 65-74.
57. **Vast, Cécile**, « Sur l'expérience de la Résistance: cadre d'étude, outils et méthodes » dans *Guerre mondiale et conflits contemporains*, n° 242, avril 2011, PUF, pp. 73-99.
58. **Viault, Birdsall S.**, « Le 20 juillet 1944 vu d'Amérique » dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 163, 1991, P.U.F, pp. 91-103.